

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Transcription non éditée

615^e séance

Jeudi 10 juin 2010, à 10 heures
Vienne

Président : M. Dumitru Dorin Prunariu (Roumanie)

La séance est ouverte à 10 h 21.

Le **PRESIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Mesdames et Messieurs les délégués, bonjour. Je déclare ouverte la 615^e réunion du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

Ce matin, nous allons continuer notre examen du point 5 de l'ordre du jour, "Débat général", du point 6 également, "Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques", et du point 7, "Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III)".

Si nous avons le temps, nous allons commencer l'examen du point 8, "Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-septième session", et du point 9, "Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa quarante-neuvième session".

Il y aura trois exposés techniques, par le Canada "Indice de sécurité spatial 2010", l'observateur de la Tunisie va également intervenir, "Activités de la Tunisie dans le domaine des réseaux de la télécommunication", et les États-Unis vont également parler du "Programme de partage des informations".

Je voudrais informer les délégués du fait qu'à 14 h 40 il y aura une vidéo présentée par le Japon, intitulée "Au-delà de l'espace, vers le cosmos, JAXA 2010", qui présente les activités de JAXA. Tous les délégués sont cordialement invités à visionner cette vidéo.

Débat général (point 5 de l'ordre du jour) (*suite*)

Le **PRESIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Mesdames et Messieurs, j'aimerais vous proposer de reprendre l'examen du point 5 de notre ordre du jour. Le premier orateur est le représentant de l'Équateur, M. Diego Stacey-Moreno.

M. D. STACEY-MORENO (Équateur) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, je suis particulièrement heureux de vous faire part de notre satisfaction de vous voir ici à ce poste de Président du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. Ma délégation voudrait également appuyer pleinement votre travail qui n'est pas des plus aisés.

Nous voudrions également remercier et féliciter M. Arévalo Yepes de Colombie pour la façon dont il a conduit les travaux ces dernières années. Nos félicitations également aux membres du Bureau ainsi qu'à Mme Mazlan Othman et au secrétariat pour avoir préparé cette session. Un grand merci également pour toute l'aide qu'ils ont fournie au secrétariat temporaire de la délégation de l'Équateur.

Nous appuyons l'intervention d'hier du représentant de la Colombie qui s'exprimait en tant que coordinateur du GRULAC.

Cette cinquante-troisième session est le moment opportun pour mettre en exergue le travail très utile du COPUOS, de l'OOSA pour les activités spatiales notamment pour le bien des pays en développement. Dans cette droite ligne, il est indispensable de rendre hommage aux grandes

Dans sa résolution 50/27 du 16 février 1996, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique aux termes de laquelle, à compter de sa trente-neuvième session, des transcriptions non éditées de ses sessions seraient établies à la place des procès-verbaux. Cette transcription contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations telles que transcrites à partir de bandes enregistrées. Les transcriptions n'ont été ni éditées ni révisées.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire de la transcription, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication au chef du Service de la traduction et de l'édition, bureau D0771, Office des Nations Unies à Vienne, B.P. 500, A-1400 Vienne (Autriche). Les rectifications seront publiées dans un rectificatif récapitulatif.



avancées de cette éminente assemblée, le cadre conceptuel pour le droit de l'espace qui est un des éléments clés de la coopération internationale et ce pour arriver à une véritable utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique pour le bien de tous.

Il est donc tout à fait indispensable de soutenir l'initiative intitulée "Vers une politique des Nations Unies pour une utilisation de l'espace", qui est contenue dans le document 278, qui vise à renforcer la coordination entre les États membres, les Nations Unies et ce pour l'utilisation de la technologie de l'espace pour le développement durable.

Pour nous, cette coopération internationale joue un rôle fondamental et c'est pour cela que les pays industrialisés devraient rassembler leurs ressources pour faciliter la tâche aux pays en développement, pour les aider à mettre en place des programmes d'application spatiale qui auraient un impact sur leurs progrès, et notamment maintenant, à l'heure actuelle, nous ne pouvons plus reporter et remettre à plus tard une véritable orientation politique pour plus de solidarité, nous l'avons déjà dit à plusieurs reprises dans ce forum, dans cette instance.

Nous avons une région qui s'intitule la ceinture de feu car nous avons 80% de volcans qui sont en activité et nous travaillons dans le cadre des plateformes NASKA. Nous avons également le phénomène El Niño, nous avons un grand nombre d'autres retombées du climat, du changement climatique et c'est non seulement le climat qui en souffre, mais nous avons connu un grand nombre de victimes humaines. C'est pour cela que le système SPIDER joue un rôle fondamental pour nous, car en cas de catastrophe naturelle nous pensons que c'est un système qui va permettre d'atténuer les conséquences, si ce n'est les prévenir.

En ce qui concerne les ressources naturelles géostationnaires, nous pensons que les données satellitaires notamment qui sont dans une situation géographique tout à fait particulière, qui ont besoin d'utiliser les données de l'espace, en vertu de l'acte constitutif de l'IUT révisé à Minneapolis, donc il est indispensable que le COPUOS se charge des questions juridiques.

L'Équateur a apporté une grande contribution à l'évolution du droit de l'espace et sur ce point particulièrement. Au vu des engagements dans le cadre de la coopération internationale et dans le cadre du COPUOS, nous pensons que la V^e Conférence pour les Amériques joue un rôle fondamental. Le secrétariat provisoire a joué un rôle tout à fait fondamental. Nous avons ici avec nous le secrétaire de cette conférence et il va pouvoir présenter ce qui s'est fait dans notre région

et il est indispensable de mieux diffuser ces activités, de mieux diffuser ces renseignements pour que tout le monde puisse en bénéficier.

La délégation de l'Équateur voudrait ici mentionner le fait que le secrétariat provisoire de la V^e Conférence a reçu un appui décisif de l'OOSA. Nous voudrions remercier le Dr Othman et son équipe très efficace pour tout l'appui qu'ils ont fourni notamment dans le cadre du récent atelier sur les politiques, les législations et la coopération internationale à cet égard qui s'est focalisé sur le changement climatique et la sécurité alimentaire.

Les travaux du secrétariat provisoire ont permis d'évaluer l'état de la science, de la technologie spatiale et de leurs bénéfices pour le bien de tous. Ce forum régional a permis de rassembler, au sein d'une même région, au sein d'un même atelier, les résultats de différents séminaires et différents projets régionaux. Par exemple, dans le domaine de l'éducation au niveau national, nous avons mis en place un comité de l'éducation spatiale, nous avons réformé les programmes scolaires et nous y avons inclus des domaines liés aux sciences et aux techniques de l'espace. Nous avons mis en place un programme national de télémédecine basé sur la mise en place de la technologie de l'information, la communication par satellite et ce pour établir des diagnostics, des moyens de traitement de patients dans des zones éloignées. Il y a tout un réseau maintenant de diagnostic et de télémédecine en Équateur.

Nous avons mis en place également un système de surveillance qui permet d'analyser les données géostationnaires dans le cadre de différentes plateformes et ceci permet à l'Équateur de mieux œuvrer à la protection de l'environnement, d'œuvrer à la sécurité des opérations terrestres, maritimes et aériennes.

Nous avons également un comité national qui coordonne toutes les activités dans le domaine de la gestion des risques. Dans le cadre de SPIDER, nous avons soutenu un certain nombre d'initiatives dans le cadre de l'Agence spatiale Équateur, nous avons préparé le premier astronaute équatorien. Nous avons fait passer un certain nombre d'expériences sur la radiation UV, sur la microgravité, etc.

Nous progressons dans la voie de la mise en place d'un plan d'action national dans le domaine de l'espace. Nous appuyons ce qui a déjà été dit par le représentant du GRULAC et nous pensons que le groupe régional devrait pouvoir faire entendre sa voix de façon unie dans le rapport du COPUOS. Je vous remercie.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le représentant de l'Équateur pour son intervention. Je donne maintenant la parole au représentant de la Turquie, M. Cem Ulusoy.

M. C. ULUSOY (Turquie) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Je voudrais comme d'autres délégations vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection à ce poste de Président. Je voudrais également féliciter les membres du Bureau. Nous sommes persuadés que grâce à votre expérience, notre session sera couronnée de succès.

Nous voudrions également rendre hommage au Président sortant, M. Ciro Arévalo Yepes, pour sa contribution précieuse aux travaux de ce Comité. Qui plus est, nous voudrions féliciter le Directeur de l'OOSA, Mme Mazlan Othman, ainsi que le secrétariat pour leur excellent travail de préparation pour cette session.

Monsieur le Président, nous dépendons de plus en plus des activités spatiales et ce pour le bien-être et pour le développement socio-économique durable de nos sociétés, la communication, la navigation, l'agriculture, l'éducation, le changement climatique, la protection de l'environnement, la santé, la gestion des catastrophes, et il ne s'agit là que de quelques domaines où les systèmes spatiaux jouent un rôle tout à fait fondamental. Qui plus est, nous voyons que l'environnement spatial change de façon très rapide avec l'arrivée d'un grand nombre d'acteurs étatiques et non étatiques. Au vu de cela, nous avons besoin de renforcer la coopération internationale pour assurer la viabilité des activités spatiales dans tous ses aspects.

Le COPUOS, nous le pensons, joue un rôle fondamental à cet égard car il s'agit d'une instance unique d'échange d'informations entre les États et de mise en place de normes et de lignes directrices pertinentes. Nous espérons qu'en plus d'autres initiatives, le groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales qui seront examinées dans cette session jouera un rôle clé pour atteindre cet objectif.

Monsieur le Président, la Turquie est en train de travailler sur son cadre législatif et réglementaire sur la base des instruments juridiques internationaux. Le premier objectif est la mise en place d'une agence spatiale turque et l'adoption d'une politique spatiale nationale. Nous avons déjà bien avancé dans cette direction.

La Turquie attache une grande importance à la promotion de la coopération internationale dans le développement des techniques spatiales, dans ses applications et à cet égard, en coopération avec le

Bureau des Nations Unies pour l'espace extra-atmosphérique et l'Agence spatiale européenne, le Conseil scientifique et technique de Turquie, TUBITA, va organiser un séminaire international sur les application de la technologie spatiale et ce pour les biens socioéconomiques à Istanbul en Turquie, entre le 14 et le 17 septembre 2010.

Ce groupe de travail va réviser entre autres les principes de coopération nationale, régionale et internationale dans le développement de la technologie spatiale et ses applications. Il s'agira également d'envisager les avantages socio-économiques de l'utilisation de la télédétection par satellite, notamment l'utilisation de IMSA, les communications par satellite, le GNSS et le lancement de projets pilotes pour un travail conjoint aux niveaux régional et international.

Je suis heureux de vous informer du fait qu'une présentation détaillée sera effectuée par notre délégation vendredi 11 juin lors de la séance de l'après-midi sur les dernières avancées dans le domaine de l'espace en Turquie et notamment le séminaire que je viens de mentionner.

Monsieur le Président, l'utilisation la plus large possible de l'information spatiale et ce pour la gestion des catastrophes est un autre domaine auquel nous attachons une grande importance. Nous avons été heureux de noter le progrès qui a été effectué dans le cadre d'UN-SPIDER pour la mise en place de ce programme. La Turquie va appuyer et va apporter son soutien au bureau de Bonn de SPIDER et va envoyer deux experts éminents. Nous encourageons également les autres États membres à faire de même.

Monsieur le Président, avant de conclure, encore une fois nous voudrions appuyer la candidature de la Tunisie pour son adhésion au COPUOS. Notre délégation estime que la candidature de la Tunisie mérite une réponse tout à fait positive au vu de son implication ces derniers temps. Merci beaucoup.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le représentant de la Turquie pour son intervention. Je donne maintenant la parole au représentant de l'Autriche, M. Helmut Boeck.

M. H. BOECK (Autriche) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Permettez-moi de vous féliciter de votre élection à ce poste. Notre session, j'en suis sûr, pourra bénéficier de votre compétence. Je voudrais également remercier chaleureusement la Directrice du Bureau des affaires spatiales, Mme Mazlan Othman, pour son implication ces dernières années.

Monsieur le Président, malheureusement cette année, nous avons connu un grand nombre de catastrophes naturelles. Après Haïti, le Chili a été frappé par un séisme très violent qui a eu des conséquences catastrophiques. Encore une fois, nous devons nous rappeler qu'il est indispensable de renforcer nos efforts pour améliorer notre capacité et ce pour prévenir, pour atténuer les conséquences de ces catastrophes naturelles, du changement climatique ainsi que des événements climatiques extrêmes dans le monde. Ces événements tragiques nous rappellent cruellement à quel point les pays en développement doivent renforcer leurs capacités pour la prévention des catastrophes, pour réduire les risques et pour atténuer les effets du changement climatique.

L'utilisation des technologies spatiales ne peut être sous-estimée à cet égard car elles jouent un rôle fondamental pour les secours mais également pour les efforts de réhabilitation.

L'Autriche est l'un des grands contributeurs à la plateforme des Nations Unies pour l'information spatiale et la réponse en cas de catastrophes naturelles, UN-SPIDER, et nous sommes persuadés que grâce à ce programme l'OOSA pourra apporter une contribution tout à fait fondamentale à la coopération dans le domaine spatial. L'Autriche a permis de lancer SPIDER, a fourni un grand nombre de ressources humaines, financières. À cet égard, l'Autriche est heureuse de continuer à soutenir UN-SPIDER en 2010.

L'Autriche est également heureuse de voir que le programme SPIDER a reçu l'appui de l'Assemblée générale des Nations Unies pour 2010-2011. Conformément à la résolution 64/86, "Coopération internationale pour les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique", nous encourageons les États membres qui ne l'ont pas encore fait maintenant à contribuer sur une base volontaire, contribuer notamment financièrement, pour permettre à SPIDER de mener à bien son plan de travail très ambitieux.

Nous estimons que ces informations doivent être mises à disposition dès le début de la catastrophe et ce jusqu'à la fin, à tous les pays concernés. En 2009, UN-SPIDER a mis en place un cadre qui s'appelait Space-Aid, qui devait permettre un accès rapide et efficace à l'information spatiale et ce pour faciliter les secours d'urgence. Cette mise à disposition de données, notamment de données d'imagerie et de cartographie et ce de façon très rapide juste après le déclenchement d'une catastrophe devrait jouer un rôle fondamental pour les efforts de coordination efficace. Dès les premières heures après le séisme à Haïti, ce mécanisme a été mis en place, a été grandement

apprécié car il fournissait une cartographie du séisme et ce pratiquement en temps réel.

Le cadre Space-Aid de SPIDER a récemment lancé un programme d'aide pour les catastrophes qui se sont produites au Pakistan, au Tadjikistan, au Kenya et au Guatemala.

Nous soutenons également la mise en place d'un fonds dans le cadre de Space-Aid pour contribuer, pour permettre un meilleur accès à cette information. Un tel fonds permettrait d'assurer l'accès, l'acquisition, la disponibilité des données satellitaires et ce pour permettre des réponses et des secours très rapides, notamment dans les pays en développement.

L'Assemblée générale a donc reconnu l'utilité d'UN-SPIDER dans sa résolution intitulée "Coopération internationale pour l'assistance humanitaire dans le domaine des catastrophes", résolution 64/254. Des contributions des États membres à ce fonds seraient grandement appréciées évidemment.

En ce qui concerne les activités financées par l'Autriche, je voudrais ici souligner notre soutien continu au renforcement des capacités des petits États insulaires en développement. Nous avons organisé un certain nombre de séminaires en 2008 à Fidji et aux Barbades pour les petits États insulaires en développement dans le cadre de SPIDER. Nous les avons soutenus financièrement et après cela, nous avons organisé, parallèlement à la cinquante-deuxième session du COPUOS à Vienne en juin 2009, un séminaire international avec l'aide financière de l'Autriche.

À la fin de 2009, au début de 2010, nous avons organisé un certain nombre de missions consultatives techniques à Fidji, Samoa, en Jamaïque, en République dominicaine, dans le cadre de SPIDER également. Nous nous sommes engagés à fournir un soutien direct pour les pays en développement qui sont les plus fragiles vis-à-vis des catastrophes. Dans ce cadre, l'Autriche a décidé de financer l'organisation d'un atelier régional dans le cadre de SPIDER intitulé "Renforcer les solutions spatiales régionales pour la prévention et l'atténuation des catastrophes, et notamment pour l'Afrique". Il s'agira d'un atelier qui va avoir lieu du 6 au 9 juillet à Addis-Abeba en Éthiopie.

En plus de notre engagement visant à renforcer la capacité de résistance ou la résilience des pays en développement en renforçant leurs capacités pour la prévention des risques, la réduction des risques et l'atténuation des effets du changement climatique, le centre de géoinformatique de l'Université de Salzbourg va contribuer également au projet financé par la Commission européenne, projet dans le cadre du

GMES, surveillance mondiale pour l'environnement et la sécurité en Afrique. Il s'agira d'un réseau régional pour l'échange d'informations et la formation aux situations d'urgence dont l'objectif sera de faciliter l'accès à des informations spatiales pour les réponses en cas de catastrophe en Afrique.

Sur la base de ces expériences et notamment grâce aux enseignements que nous avons tirés du séisme d'Haïti, ce centre va améliorer sa méthodologie, notamment en ce qui concerne le recueil d'informations automatisé pour la cartographie par satellite.

Nous sommes impliqués également dans le cadre du service d'information géospatiale rapide, G-MOZAIC, qui a été lancé dans le cadre du département des Nations Unies pour le soutien sur le terrain après le séisme au Chili le 27 février, et en tant que membre de l'équipe spéciale de coopération géospatiale pour Haïti, notre centre ZGIS envisage actuellement la possibilité de mettre en place un réseau de téléobservation de la Terre qui serait basé en Autriche dans le cadre d'UN-SPIDER.

Le ZGIS collabore également au Centre de géoinformation CGIS de l'Université nationale du Rwanda. Nous sommes impliqués pour les trois années à venir et ce pour élaborer des méthodologies de télédétection pour la cartographie, pour l'analyse également de données satellitaires pour analyser la situation en matière de maladies générées par des vecteurs issus de l'eau.

Le ZGIS actuellement renforce son travail dans le domaine des catastrophes naturelles dans l'Asie du sud-est. Nous organisons toute une série d'ateliers de formation avec l'organisation régionale INDOUKOUCH de l'Himalaya. Il s'agit du centre international pour le développement des montagnes.

Monsieur le Président, dans le cadre du programme d'applications spatiales autrichien, ASAP, qui a été à l'initiative du Ministère fédéral des transports, de l'innovation et de la technologie de l'Autriche, qui est administré par l'Agence de l'aéronautique et l'Agence spatiale de l'Agence de la promotion de la recherche autrichienne, le projet e-SPIDER, conceptualisation d'une académie virtuelle mondiale pour l'information spatiale pour la gestion des catastrophes et pour les réponses et les secours en cas d'urgence, nous avons financé ce centre. E-SPIDER va apporter un soutien direct à l'initialisation d'un environnement de téléformation dans le cadre d'UN-SPIDER en fournissant un cadre conceptuel. Les résultats ont déjà été discutés dans le cadre de l'équipe SPIDER ainsi qu'avec des

experts externes lors d'un séminaire en avril 2010. Le rapport final sera publié dans quelques mois.

D'autres projets qui visent à travailler dans le cadre de la gestion des catastrophes seront également financés dans le cadre de l'ASAP. Ces projets se focalisent sur la mise en place d'un centre d'observation régional de la Terre pour la gestion des crises. Il s'agit également d'un centre de surveillance de l'humidité de la Terre pour mieux évaluer les aléas liés à l'eau. Il s'agit également de la mise en place d'un modèle de données pour l'utilisation des données satellitaires.

Monsieur le Président, le colloque traditionnel Nations Unies/Agence spatiale européenne/Autriche qui s'est tenu à Graz a constitué une excellente occasion de poursuivre le dialogue. Cette fois-ci, cette année, le colloque sera consacré au programme d'utilisation de petits satellites pour le développement durable. Ces satellites sont très utiles en matière d'éducation et en permettant un renforcement des capacités dans des domaines tels que le matériel ou les logiciels spatiaux, ces programmes sont considérés comme des outils très utiles pour permettre aux pays en développement de ne plus être simplement des consommateurs passifs des technologies spatiales mais de devenir des partenaires actifs. En outre, les petits satellites donnent des résultats de plus en plus satisfaisants en matière de télédétection et de communication et ce à faible coût.

En 2009, 32 pays étaient représentés parmi les participants qui ont assisté à des conférences sur des questions concernant les aspects électriques, mécaniques, thermiques et autres en ce qui concerne l'utilisation des nano et des micro satellites. Des cours de formation spéciaux sur la simulation des orbites et le fonctionnement des stations terrestres ont été accueillis très favorablement par les participants.

Le deuxième colloque de cette série qui portera sur les programmes de petits satellites pour le développement durable charge utile de ces satellites aura lieu à Graz du 21 au 24 septembre 2010.

Monsieur le Président, en ce qui concerne la recherche sur la microgravité, Joanneum Research de Graz, Qinetiq Space de Belgique, sont en train de réaliser l'expérience Milearay dans le cadre d'un contrat qui leur a été confié par l'Agence spatiale européenne. Il s'agit de démontrer la formation d'acides aminés qui sont les éléments fondamentaux de la vie à partir de gaz élémentaires et d'eau dans certaines conditions. Cette expérience sera réalisée dans un environnement de microgravité à bord de la Station spatiale internationale, mais pas avant 2013.

Le premier nanosatellite, BREAT Austria TUCSAT-1, est en cours d'assemblage et d'essai à l'Université de technologie de Graz. Ce projet a pour objectif de faire des recherches sur les variations photométriques des étoiles lumineuses massives en utilisant deux nanosatellites qui pratiquent leurs observations sur deux longueurs d'onde différentes. L'élaboration et la fabrication de TUCSAT-1 sont entreprises de concert avec le Laboratoire des vols spatiaux de l'Université de Toronto et l'Institut des études aérospatiales du Canada.

D'autres nanosatellites du Canada et d'autres pays qui deviendront peut-être également copartenaires dans ce projet sont en cours de discussion.

Bright Austria est financé par le programme d'applications spatiales autrichien. En octobre 2009, un mémorandum d'accord concernant le lancement du satellite a été signé entre l'Université de technologie de Graz et le Laboratoire de vols spatiaux de l'Université de Toronto. Le véhicule spatial est censé être lancé au centre de lancement de Sri Aricota en Inde par le PSLV, le véhicule de lancement de satellites polaires. Les données scientifiques seront collectées par la station terrestre de l'Université de Graz qui a été récemment terminée.

Suite au lancement de ce premier satellite, l'Autriche est en train d'élaborer une législation spatiale nationale que l'on considère comme une condition préalable à la réalisation d'activités liées à l'espace extra-atmosphérique.

Dans une première phase, les experts en droit spatial des universités autrichiennes ont préparé un projet de loi qui a été alors soumis au Ministère des transports, de l'innovation et de la technologie. Le projet de loi devrait être mis au point d'ici la fin de l'année.

Monsieur le Président, pour promouvoir un vaste accès aux sciences fondamentales, l'Autriche accorde une grande importance à l'éducation spatiale. Il faut en particulier inciter les jeunes à s'intéresser à l'univers. À cette fin, 60 jeunes étudiants en science et en génie se réunissent chaque année pendant dix jours dans les Alpes autrichiennes. L'école d'été d'Albar existe depuis 30 ans et cherche à fournir un enseignement très poussé sur des questions liées à la science et à la technologie. Cette école est organisée par l'Agence de promotion de la recherche autrichienne et coparrainée par l'Agence spatiale internationale ici et les autorités spatiales nationales des États qui participent également à l'organisation de ce cours d'été. Il s'agit de motiver les participants pour qu'ils s'intéressent de plus en plus à l'espace. Il

s'agit de mettre sur pied des équipes internationales multidisciplinaires enseignant les différents aspects et les interactions entre les objectifs et besoins scientifiques, la mise au point des missions spatiales, etc. Les résultats des différents projets sont présentés comme des études de mission et présentés à un groupe d'experts.

Le cours d'été d'Albar de cette année aura lieu du 27 juillet au 5 août. Il portera sur les nouvelles missions spatiales en vue de la compréhension des changements climatiques. On y examinera les concepts de mission novateurs ayant pour objectif de nous permettre de mieux connaître les phénomènes clés liés aux changements climatiques. Il y aura des experts qui présenteront les résultats de missions déjà entreprises et qui présenteront également les résultats des observations par satellites. Quatre groupes d'étudiants feront une sorte de concours consistant à mettre au point une mission spatiale et leurs projets seront évalués ensuite par un jury.

Monsieur le Président, pour terminer je voudrais réaffirmer l'engagement de l'Autriche envers les activités spatiales des Nations Unies et nous souhaitons favoriser le dialogue et la coopération dans l'espace. Depuis des décennies, nous appuyons la recherche et le consensus entre les partenaires qui sont à l'œuvre au sein de la communauté du COPUOS et nous continuerons d'appuyer cette tendance. Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie l'Ambassadeur Boeck pour la déclaration qu'il nous a présentée au nom de l'Autriche et je voudrais également remercier l'Autriche qui est le pays hôte du COPUOS pour la façon dont ce pays appuie constamment nos activités. Nous allons maintenant entendre le représentant du Pakistan, M. Arshad Siraj.

M. A. H. SIRAJ (Pakistan) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, c'est un honneur pour moi que de présenter cette déclaration au nom de la délégation pakistanaise à l'occasion de cette cinquante-troisième session du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

Monsieur le Président, ma délégation voudrait vous féliciter vous-même ainsi que le premier et le deuxième vice-président à l'occasion de votre élection au Bureau. Nous sommes convaincus que sous votre direction et celle des autres membres du Bureau, le Comité pourra s'acquitter des tâches qui lui ont été confiées pour assurer la promotion des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et favoriser également

la coopération internationale. Je profiterai également de cette occasion pour remercier et féliciter le Président sortant, l'Ambassadeur Ciro Arévalo Yepes qui a su si bien diriger les activités du Comité au cours des deux dernières années.

Ma délégation apprécie beaucoup les efforts, les contributions du COPUOS pour ce qui est de la promotion des utilisations pacifiques de l'espace et de faire en sorte que les avantages dérivés de la technologie spatiale bénéficient également aux pays en développement. Pour que cela puisse se produire dans de bonnes conditions, les pays développés doivent associer les pays en développement et leurs activités dans les domaines de la science spatiale, de la technologie et des applications spatiales. Il faut que cela inclue l'échange d'expériences, de savoir, de technologie ainsi qu'un accès rapide et en temps voulu à des données et des informations pertinentes et cela sans effectuer aucune discrimination.

Ma délégation considère qu'il est nécessaire de renforcer la coopération internationale pour pouvoir atteindre les objectifs communs que sont le développement socio-économique ainsi que la prévention et l'atténuation des catastrophes naturelles.

Monsieur le Président, ces derniers mois, on a assisté à plusieurs catastrophes naturelles. Les populations et le Gouvernement du Pakistan ont été très attristés par les tremblements de terre qui ont frappé la Chine et Haïti ainsi que l'éruption volcanique qui a frappé l'Islande et qui a eu de profondes conséquences sur l'utilisation de l'espace aérien en Europe et qui a modifié les plans de voyage de millions de gens dans toute la planète. Ma délégation présente ses condoléances aux habitants et aux gouvernements de ces pays.

Monsieur le Président, au Pakistan nous avons fait d'importants progrès pour ce qui est de promouvoir et d'encourager l'utilisation de la technologie spatiale et de ses applications pacifiques dans différents domaines. Plusieurs initiatives ont été entreprises pour mettre en place une infrastructure destinée aux activités de recherche et de développement spatiales permettant d'améliorer la situation socio-économique d'un pays. Il s'agit notamment de choses comme le téléenseignement, l'éducation et la sensibilisation spatiale, la productivité de l'agriculture, la surveillance des cultures, la gestion des eaux, l'estimation de la couverture de neige, les enquêtes environnementales, les activités de recherche et de sauvetage, la gestion des catastrophes naturelles, etc. Des efforts de même nature sont en cours pour essayer d'apprendre comment construire des satellites en vue de leur utilisation en matière de communication et de télédétection.

Monsieur le Président, le satellite de communication PAKSAT-1 continue d'opérer à 38° Est et des services comme télévision, réseau de données, internet, communication, sont fournis à un grand nombre d'utilisateurs. PAKSAT-1 devrait être remplacé par PAKSAT-1R qui permettra non seulement de renforcer l'infrastructure de télécommunication du pays, mais également permettra de promouvoir l'utilisation des communications satellitaires en particulier en vue du développement socio-économique.

Monsieur le Président, je voudrais maintenant vous parler, à vous et aux autres délégués des États membres qui sont ici présents, vous parler des efforts entrepris dans notre pays au cours de l'année écoulée pour mettre au point des solutions novatrices et prendre des initiatives importantes en matière de gestion dans notre pays, et ce tant du côté du secteur privé que du secteur public. En ce qui concerne la pénurie d'eau et la sécurité alimentaire, les données de NDVI provenant du MODIS qui est à bord d'Aquaterra, et les différentes autres données provenant de plusieurs satellites, sont utilisées pour ce qui est de la surveillance des cultures.

Conscients de l'importance de la télédétection et des technologies GIS en matière de sciences spatiales, la Commission sur la recherche en matière d'espace extra-atmosphérique du Pakistan essaye de fournir une ambition dans le cadre des activités entreprises par le Centre national pour la télédétection et la géoinformatique. Au cours de l'année dernière, 17 cours ont été offerts sur des domaines tels que la supervision environnementale, la gestion des ressources en eau, etc.

SUPARCO participe au programme COSPAR-SARSAT depuis 1990. Le segment terrestre du Centre de contrôle de missions du Pakistan et le terminal local d'utilisateur pakistanais a récemment été rénové pour opérer dans de meilleures conditions. Il y a deux centres de coordination des recherches qui ont été mis sur pied également, recherches et sauvetage.

Le Pakistan reste déterminé à œuvrer en vue de l'atteinte des buts présentés dans la Déclaration de Vienne sur le développement spatial et humain qui a été adopté par UNISPACE III. Nous appuyons le Programme des Nations Unies pour l'information spatiale en vue de la gestion des catastrophes, SPIDER, et nous l'appuyons conformément à ce qui a été défini par le Bureau des affaires spatiales. Il s'agit donc d'assurer une égalité d'accès à tous les pays et aux données relatives à ces questions.

Un accord entre le Bureau des affaires spatiales et SUPARCO a été conclu le 10 février 2010. Il s'agit de mettre sur pied un bureau d'appui régional permettant d'assurer la coordination des activités nécessaires pour assurer la gestion des catastrophes et l'aide aux personnes atteintes par une catastrophe. Nous avons prévu d'organiser un atelier de formation régional qui portera en particulier sur la gestion des catastrophes naturelles.

Monsieur le Président, conformément aux termes de la résolution 54/68 de 1999 de l'Assemblée générale des Nations Unies en ce qui concerne la célébration de la Semaine spatiale mondiale, le Pakistan a célébré cette semaine l'année dernière. Différentes activités ont eu lieu tout au long de la semaine. On a eu des activités de sensibilisation, des discussions de tables-rondes, différents concours, réalisation d'affiches, démonstrations, etc.

Le Pakistan a également participé à la Journée des fusées organisée par l'APRSAF en Thaïlande les 23 et 24 janvier 2010, dans le cadre des activités éducatives conjointes concernant l'éducation et la sensibilisation spatiale à l'intention des élèves et des enseignants des écoles primaires et secondaires.

Avant de terminer, je voudrais dire que nous appuyons la demande d'adhésion présentée par la Tunisie. Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le représentant du Pakistan pour cette déclaration. Nous allons maintenant entendre le représentant de l'Indonésie. Il s'agit de M. Gusti Agung Wesaka Puja.

M. I G. A. WESAKA PUJA (Indonésie) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, au nom de la délégation de l'Indonésie, je voudrais vous féliciter sincèrement à l'occasion de votre élection à la Présidence. Ma délégation voudrait également féliciter tous les nouveaux membres du Bureau. Nous nous engageons à vous apporter notre pleine coopération afin d'assurer la réussite de vos activités en tant que Président et nous pourrions ainsi contribuer tous ensemble à la coopération spatiale internationale. Je voudrais également remercier l'ancien Président et les membres du Bureau précédent du COPUOS pour le dévouement dont ils ont fait preuve.

Monsieur le Président, ma délégation voudrait également dire qu'elle souscrit à la déclaration qui a été faite par le représentant permanent de l'Algérie au nom du Groupe des 77 et de la Chine et nous sommes tout à fait satisfaits par la demande d'adhésion présentée par la Tunisie. Ma délégation est d'avis que le fait que la Tunisie

devienne membre du Comité contribuera à approfondir nos débats.

Monsieur le Président, ma délégation voudrait dire ce qui suit. D'abord, en ce qui concerne les voies et moyens nécessaires pour maintenir l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques, ma délégation considère que comme cela est clairement énoncé dans les traités spatiaux, l'espace extra-atmosphérique doit être utilisé exclusivement à des fins pacifiques et pour le bien-être de l'ensemble de l'humanité. Ma délégation est d'avis qu'il s'agit-là de quelque chose d'extrêmement important. Le Comité devrait centrer ses efforts sur la nature pacifique de toutes les activités extra-atmosphériques y compris en cherchant à prévenir toute tentative de militariser l'espace.

Cela étant et en tant que principal comité s'occupant des questions spatiales dans le cadre des activités des Nations Unies, il est essentiel que le COPUOS renforce sa coopération, sa collaboration et la coordination de ses activités avec d'autres organes des Nations Unies comme la Première Commission de l'Assemblée générale, la Conférence sur le désarmement afin de préserver la nature pacifique des activités réalisées dans l'espace extra-atmosphérique.

Deuxièmement, en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'espace, j'ai l'honneur de faire savoir au Comité que le Gouvernement de l'Indonésie, par l'entremise du règlement présidentiel n° 1 de 2010, a ratifié l'accord conclu entre le Gouvernement indonésien et le Gouvernement de la Fédération de Russie en ce qui concerne la coopération dans le domaine de l'exploration et de l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques.

L'Indonésie est en train de préparer la ratification d'un accord de même nature conclu avec le Gouvernement de l'Ukraine.

En ce qui concerne l'élaboration d'une législation nationale relative aux activités spatiales, c'est avec plaisir que ma délégation fait savoir au Comité que l'Indonésie est en train de préparer une réglementation nationale intégrale et est en train de préparer à ce sujet, un projet de loi sur l'espace extra-atmosphérique. Cette loi nationale sur l'espace sera la base juridique de toutes les activités spatiales nationales et permettra également de favoriser l'application des traités et conventions internationaux ratifiés par l'Indonésie.

Cette loi couvre toutes sortes de dispositions relatives à l'autorisation d'activités d'entités non gouvernementales, les mécanismes de supervision des activités de ces organisations non gouvernementales. Il y aura des dispositions

concernant l'enregistrement, la responsabilité, l'assurance, la sécurité, la sûreté et les transferts de propriété. Ce projet de loi devrait être examiné par le Parlement avant la fin de l'année. À notre avis, une fois que cette loi sera entrée en vigueur, elle permettra de renforcer les activités spatiales nationales de l'Indonésie et sa coopération avec d'autres pays.

Troisièmement, en ce qui concerne le rapport du Sous-Comité scientifique et technique, ma délégation est satisfaite de constater que ce Sous-Comité a beaucoup avancé dans le cadre de ses délibérations sur les questions qui lui ont été confiées. En ce qui concerne le rapport du Sous-Comité suite à sa quarante-septième session, ma délégation prend note avec plaisir des progrès considérables qui ont été réalisés en ce qui concerne SPIDER depuis sa création en 2006.

L'Indonésie accorde une attention particulière à la coopération spatiale internationale pour ce qui est de la gestion des catastrophes et des réponses aux situations d'urgence. Ma délégation considère que les activités orientées sur l'action de ce type contribueront de façon positive aux travaux du Comité.

En outre, pays très exposé aux catastrophes, l'Indonésie continuera de contribuer aux activités concernant la gestion des catastrophes. Nous pensons que la coopération internationale pourra contribuer fortement à faire face aux catastrophes naturelles et à faciliter les programmes de remise en état, de réhabilitation après les catastrophes. À cet égard, c'est avec plaisir que ma délégation annonce que notre gouvernement a décidé d'accueillir l'un des bureaux régionaux de soutien de SPIDER. Nous serons heureux de discuter de cette question avec le secrétariat de SPIDER en temps voulu.

En ce qui concerne la question des débris spatiaux, ma délégation a suivi avec attention les progrès réalisés par différents pays pour ce qui est de l'application des directives correspondantes. En tant que pays situé sur l'Équateur, l'Indonésie est très exposée aux menaces résultant des débris spatiaux. Un météore a endommagé une zone domiciliaire de Djakarta.

Étant donné que nous manquons encore de données et d'informations sur les débris spatiaux, nous pensons que davantage de transparence pourra faciliter les choses. Le fait que de tels renseignements seraient disponibles permettrait à l'Indonésie de prendre les mesures nécessaires pour protéger notre milieu de vie contre tout dégât pouvant être causé par les débris spatiaux.

En outre, pour pouvoir appliquer de façon efficace les Directives, nous pensons qu'il est nécessaire que l'on puisse avoir un échange de

pratiques optimales et une formation également qui soit dispensée par les États qui sont en mesure de le faire et qui peuvent transférer ce savoir et ces capacités aux pays en développement.

En outre, en ce qui concerne le rapport du Sous-Comité des affaires juridiques, nous pensons qu'il est très important d'avancer en ce qui concerne la définition et la délimitation de l'espace extra-atmosphérique pour que les choses soient plus claires du point de vue juridique, et que l'on puisse ainsi plus facilement appliquer le droit spatial.

Il existe différentes priorités, différents points de vue à ce sujet, et ma délégation répète qu'à son avis il faudrait chercher à s'entendre sur un consensus minimal afin que tous les États membres puissent prendre des engagements à son égard pour assurer une mise en œuvre homogène du droit spatial.

Ma délégation est d'avis que la discussion de l'orbite géostationnaire compte tenu du fait qu'il s'agit-là d'une ressource naturelle limitée, devrait mettre l'accent sur la façon d'assurer une utilisation rationnelle de l'orbite géostationnaire afin que celle-ci soit disponible à tous les États quelles que soient leurs capacités techniques actuelles.

En outre, les États devraient se voir donnée la possibilité d'avoir accès à l'orbite dans des conditions égales pour tous, compte tenu en particulier de la nécessité des besoins des pays en développement ainsi que de la situation géographique de certains pays.

Cinquièmement, en ce qui concerne l'espace et le changement climatique, ma délégation note que le développement des savoirs et des capacités technologiques a entraîné une augmentation du nombre de satellites qui ont été lancés pour collecter des données relatives au climat. À cet égard, et pour essayer de réduire les émissions de gaz à effet de serre comme le demande le Protocole de Kyoto, l'Indonésie, en collaboration avec l'Australie, a réalisé le Système de comptabilité du carbone indonésien en utilisant les données fournies par satellite de 1990 à 2008, afin de pouvoir déterminer ce qu'il en est des émissions de carbone dans l'ensemble de l'Indonésie.

En outre, l'Indonésie, en partenariat avec l'Australie, a réalisé le Programme INDOFIRE pour identifier les conditions face à des situations d'urgence. La même coopération se poursuivra dans le cadre du programme INDOFIRE2.

Enfin, Monsieur le Président, je voudrais répéter que l'Indonésie appuie pleinement les efforts entrepris par le Comité pour assurer le bien-être de l'humanité dans son ensemble. Merci, Monsieur le Président.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le représentant de l'Indonésie pour cette déclaration. Nous allons maintenant entendre le représentant des États-Unis.

M. K. HODGKINS (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Au nom de la délégation des États-Unis, permettez-moi d'emblée de vous féliciter vous et le reste du Bureau pour votre élection. Nous nous réjouissons par avance de pouvoir travailler avec vous. Nous sommes persuadés que cette session sera couronnée de succès. Nous voudrions également remercier le personnel du Bureau des affaires spatiales pour le magnifique travail qu'il a effectué cette dernière année et pour tous les efforts qu'ils ont déployés pour préparer notre réunion.

Je voudrais également remercier tout le Bureau pour les efforts qu'il a déployés ces dernières années. Depuis la session de l'année dernière, le Comité et ses Sous-Comités ont connu un certain nombre d'avancées pour la promotion de la coopération internationale dans le domaine de l'espace.

La délégation en plus de notre intervention aujourd'hui, présentera un certain nombre d'exposés, notamment par le Major Général Susan Helms du Bureau stratégique des États-Unis. Il s'agira d'un exposé sur le programme d'information sur la situation de l'espace partagé. Il s'agit également, le 14 juin, d'un exposé de l'administrateur adjoint de la NASA, Lori Garver, qui va vous faire un tableau d'ensemble des activités de la NASA.

Quel a été notre programme, le programme spatial des États-Unis cette dernière année ? La NASA a lancé six missions navettes spatiales depuis notre dernière session, toutes dans le cadre de la Station spatiale internationale. Au mois de juillet 2009, l'expédition 20 a accueilli la première équipe composée de six personnes au sein de cette station. Il s'agissait également de la première fois où une équipe était composée des cinq partenaires de la Station spatiale internationale.

Pendant cette session, comme je l'ai dit, la NASA va présenter une contribution à l'exposition spatiale permanente ici au Centre international de Vienne et ce pour fêter cet événement.

L'exercice financier tel qu'il a été proclamé par le Président Obama pour 2011, dans le cadre du budget qui a été adopté, en ce qui concerne la NASA il s'agit d'une avancée majeure et audacieuse pour l'espace, pour le programme spatial des États-Unis. Il va y avoir effectivement une augmentation de six milliards de dollars pour les cinq années à venir. Ce budget évidemment est

actuellement en cours de débat au sein du Congrès des États-Unis, il n'est pas validé encore, mais la NASA est en train de travailler sur une stratégie très détaillée pour arriver à faire adopter ce nouveau plan.

Il s'agit notamment dans le cadre de ce plan de travailler de façon plus renforcée avec les partenaires internationaux pour prolonger la durée de vie de la Station spatiale internationale, pour mieux utiliser ses capacités à des fins de recherche. Il s'agit de remplacer le programme constellation par un investissement dans des technologies de transformation, notamment telles que des technologies de propulsion modernisée, de dépôt de combustibles et d'alimentation en combustibles en orbite.

Il s'agit également de renforcer les capacités techniques tout en économisant sur les coûts. Il s'agit également d'envisager des possibilités d'exploration humaine du système solaire et ce en coopération avec les autres pays. Il s'agit de travailler en partenariat avec l'industrie, de travailler à une mission d'exploration robotique et de mission humaine. Il s'agit de renforcer les activités de la NASA sur les activités spatiales et d'observation de la Terre, mais il s'agit également de sensibiliser le jeune public à ces questions.

Les États-Unis vont tout faire pour renforcer la coopération pour une utilisation responsable et pacifique de l'espace.

Monsieur le Président, le satellite GOS-14 qui est exploité par la NOAA, l'Administration atmosphérique et océanique nationale des États-Unis, a été lancé le 27 juin 2009 et après une vérification post-lancement, a été mis en orbite pour rejoindre GOS-13 en tant que satellite de secours pour les deux satellites GOS opérationnels pour la NOAA. Qui plus est, au mois de novembre, dans la droite ligne de son soutien aux pays d'Amérique du Sud, la NOAA a décidé de remplacer le GOS-10 qui était démantelé, par GOS-12, et ce pour permettre aux utilisateurs d'Amérique du Sud de continuer à utiliser les données de détection par satellite qui sont tout à fait fondamentales pour prévenir ou pour suivre éventuellement les événements climatiques tels que les tempêtes, les inondations, les sécheresses, les glissements de terrain et les incendies de forêts.

Le dernier satellite de la NOAA, le NOAA-19 a été lancé le 6 février 2009 et a été placé en position orbitale d'après-midi. Le NOAA-19 a été déclaré opérationnel le 2 juin 2009 et à ce moment-là le NOAA-19 est devenu le premier satellite d'après-midi dans le cadre du système IJPS d'EUMETSAT.

La mission géologique des États-Unis, USGS du Département du Ministère de l'intérieur des États-Unis, continue à exploiter les satellites LANDSAT-5 et 7. Ces données sont mises à disposition d'un grand nombre d'utilisateurs de par le monde. En effet, LANDSAT fournit des informations tout à fait essentielles pour la surveillance de la surface de la Terre, la gestion des écosystèmes, l'atténuation des catastrophes et la recherche sur le changement climatique. En 2009, LANDSAT-5 a célébré son 25^e anniversaire d'opérations réussies.

Depuis 2008, un système d'archives d'images de LANDSAT-US a été mis à la disposition des utilisateurs et ce gratuitement par le biais d'internet. Il y a eu par là-même un afflux d'utilisateurs tout à fait considérable. Cette mise à disposition gratuite des données satellitaires, des données d'imagerie, notamment par le système SIG, a eu un impact phénoménal sur les avancées dans le domaine de la science de la Terre, mais également de la surveillance de la surface terrestre.

La NASA et l'USGS travaillent actuellement dans le cadre d'un partenariat pour mettre au point des systèmes spatiaux mais également des systèmes terrestres pour la mission de continuité des données LANDSAT, LDCM, qui sera réintitulée LANDSAT-8. Après le mois de décembre 2012, on assistera à un nouveau lancement.

Ce satellite va continuer à recueillir des données de résolution moyenne. Il s'agira de données d'imagerie de la Terre. C'est un exercice qui a commencé en 1972. Ces opérations vont continuer à l'avenir.

Monsieur le Président, nous sommes tout à fait prêts à travailler de façon fructueuse avec vous. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*]: Je vous remercie. Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ukraine, M. Kucherenko.

M. S. KUCHERENKO (Ukraine) [*interprétation du russe*]: Je vous remercie. Monsieur le Président, la délégation de l'Ukraine voudrait vous féliciter pour votre élection à ce poste. Nous sommes persuadés que sous votre direction, notre session sera couronnée de succès.

Je voudrais également remercier le Président sortant pour sa compétence, mais également la Directrice du Bureau des affaires spatiales pour sa grande compétence.

Monsieur le Président, permettez-moi de vous informer des avancées de l'Ukraine dans le domaine spatial en 2009 et 2010. Pour mettre en place un cadre législatif plus propice à la

coopération internationale, en 2009, l'Ukraine a signé trois accords. L'un avec la Fédération de Russie sur la protection des équipements dans le cadre de la coopération dans le domaine de la recherche et de l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques pour la conception et l'exploitation des techniques spatiales.

Il s'agit également d'un accord avec la République du Belarus sur la coopération dans le domaine de la recherche et de l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques. Également un autre accord, le troisième, avec la République d'Azerbaïdjan sur la coopération dans le domaine de la recherche et de l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques.

Nous avons également signé un certain nombre d'accords ou développé des accords déjà existant dans le domaine de l'espace avec l'Agence spatiale européenne, le Canada, l'Allemagne, notamment pour l'utilisation conjointe de l'infrastructure terrestre et pour un échange opérationnel de données en cas de catastrophes naturelles.

Le 10 février de cette année, en Ukraine, nous avons créé un bureau régional d'aide à la plateforme des Nations Unies pour l'utilisation des données spatiales et ce pour la prévention des catastrophes naturelles dans le cadre d'UN-SPIDER.

En mai 2010, nous avons signé un accord avec la Fédération de Russie pour la coopération dans le domaine de l'utilisation du système de navigation GLONAS. Il s'agit d'un document qui permet à nos deux pays de signer des accords mais également qui permet aux entreprises privées de nos deux pays de signer des accords entre elles et de promouvoir leur place sur le marché.

En 2009, dans le monde, il y a eu six lancements de fusées de production ukrainienne avec la mise en orbite de 11 engins spatiaux. Ainsi, notre secteur spatial se tourne de plus en plus vers l'exportation.

Le 8 avril 2010, nous avons mis en orbite la fusée GNIEPR qui a mis en orbite de basse altitude, l'engin CRYOSAT-2 qui a été conçu dans le cadre du programme de l'Agence spatiale européenne, Planète vivante. CRYOSAT-2 va être utilisé pour étudier, analyser l'épaisseur de la calotte glaciaire en Antarctique, au Groenland, en Islande, dans les zones océaniques du grand nord, mais également pour étudier et surveiller les glaciers des montagnes et pour étudier l'influence du changement climatique.

Nous continuons à travailler dans le cadre de notre coopération avec l'Agence spatiale européenne. Nous travaillons également avec la société américaine Orbital Sciences Corporation et nous avons commencé à travailler sur la conception et la fabrication de modules et d'agrégats du premier étage de la fusée TAORUS-2.

Nous continuons également à travailler dans le cadre d'un projet avec le Brésil sur Cyclone-4, dans le cadre d'une entreprise conjointe Alcantara Cyclone Space. Cette entreprise a reçu une autorisation préalable des organisations de protection de l'environnement pour le lancement de la fusée Cyclone-4. Il s'agira de mettre en orbite un satellite en basse altitude pour différentes applications et nous commençons à mener des essais, des expériences pour le lancement de cette fusée Cyclone-4.

Avant la fin de cette année, nous avons l'intention de lancer un satellite de téléobservation de la Terre, SICH-2, qui est actuellement en cours d'expérimentation. Dans le cadre du système d'aide à la navigation et de recueil des coordonnées, nous commençons à exploiter le segment terrestre dans le cadre du système de 12 stations de contrôle et de correction de notre pays.

Monsieur le Président, le 15 mars 2010, nous avons achevé officiellement le projet de l'Union européenne Twinings Space. Il s'agissait d'un projet qui avait été lancé en avril 2008 et ce pour renforcer la coopération entre l'Ukraine, l'Union européenne dans le domaine de l'espace, pour renforcer notre cadre juridique et réglementaire et pour renforcer notre potentiel industriel, scientifique et technique. Ce projet était mené en coopération avec le Centre national d'études spatiales de la France, le CNES, ainsi que le Centre aérospatial allemand, le DLR, ainsi qu'avec le Ministère fédéral de l'économie et de la technologie de l'Allemagne, avec une aide financière de la Commission européenne.

Pendant ce temps, en Ukraine, en France, en Allemagne, nous avons mené à bien plus d'une soixantaine de différentes activités avec 1 500 spécialistes experts ukrainiens et de l'Union européenne. Nous avons mené à bien un certain nombre de projets pour notamment améliorer la coopération en matière juridique sur le plan national et international. Nous avons lancé le septième programme cadre de l'Union européenne pour les études spatiales. Il s'agit également de renforcer notre politique industrielle, de mettre en place et d'améliorer les normes de techniques spatiales, de mieux œuvrer pour l'amélioration des ressources humaines, la gestion du personnel. Il s'agit également de mieux prendre part ou de prendre une part plus active au programme Galileo

et il s'agit également de prendre part au programme GMES.

Un grand nombre de résultats de ces travaux seront examinés dans le cadre de la deuxième Conférence internationale d'observation de la Terre pour le développement durable et la sécurité qui va avoir lieu le 17 juin dans la capitale de l'Ukraine. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation du russe*] :
Je vous remercie.

[*interprétation de l'anglais*] : Je donne maintenant la parole au représentant de la Suisse, Mme Archinard

Mme N. ARCHINARD (Suisse) : Merci, Monsieur le Président. Permettez-nous d'entrée de vous souhaiter la bienvenue à votre nouvelle fonction. La délégation suisse est confiante que le Comité accomplira de grands progrès sous votre direction expérimentée. Elle vous présente ses vœux de succès et de satisfaction dans l'accomplissement de vos tâches.

Sur cette même lancée, cette délégation remercie le Président sortant, M. l'Ambassadeur Ciro Arévalo Yepes, pour ses bons offices et sa présidence active. À ce sujet, nous saluons son initiative en faveur d'une politique spatiale des Nations Unies. Cette proposition contient des idées intéressantes qui méritent une étude approfondie. Entre autres, une meilleure coordination dans le domaine spatial ainsi qu'une meilleure coopération au sein même des Nations Unies nous semble être d'une importance toute particulière.

Mme la Directrice du Bureau, nous avons le plaisir de vous renouveler nos remerciements pour l'excellent travail accompli par le Bureau durant l'année écoulée. Notre reconnaissance va à l'ensemble du personnel du Bureau pour la préparation soignée de la présente session et pour son soutien précieux en-dehors des sessions.

Monsieur le Président, estimés délégués, la République tunisienne a déposé sa candidature à l'adhésion au Comité. La Suisse qui était elle-même candidate il y a trois ans, soutient cette candidature et souhaite à la République tunisienne que sa participation aux travaux du Comité en tant que membre lui soit très fructueuse.

Monsieur le Président, estimés délégués, les catastrophes naturelles répétées n'ont cessé de rappeler à quel point les technologies spatiales sont utiles pour faciliter les secours en réponse à des catastrophes. Pour la 21^e fois cette année, la Charte Espace et catastrophes majeures a été activée au début de cette semaine. Cette activation apportera des outils satellitaires aux efforts humanitaires menés par l'Office des Nations Unies pour la

coordination des affaires humanitaires, Locha, suite au passage du cyclone tropical au Pakistan. Le programme UNOSAT de l'UNITAR et le programme européen GMES SAFER travaillent ensemble sur cette activation afin de fournir des cartes satellitaires utilisables par les secours sur le terrain.

La Suisse saisit cette occasion pour saluer le travail accompli dans le cadre de la Charte depuis maintenant dix ans. Cet anniversaire mérite d'être dignement célébré, la Charte étant un organisme de coopération unique en faveur des pays victimes de catastrophes naturelles ou technologiques. Créée en l'an 2000 par l'Agence spatiale européenne dont la Suisse est membre fondateur et par le Centre national français d'études spatiales, la Charte compte aujourd'hui dix membres. Les agences signataires s'engagent à reprogrammer leurs satellites et à donner gratuitement les données satellitaires à des utilisateurs agréés, lesquels à leur tour fournissent des cartes satellitaires aux secours sur le terrain suite à des catastrophes.

En ce qui concerne le point de l'ordre du jour sur la viabilité à long terme des activités spatiales la délégation suisse salue la décision prise par le Sous-Comité scientifique et technique de créer un groupe de travail à ce sujet et de nommer à la présidence de ce groupe, M. Peter Martinez de l'Afrique du Sud.

Nous sommes heureux qu'une plage d'une demi-journée en salle plénière avec interprétation dans les six langues ait été réservée lundi prochain pour la première séance de ce groupe de travail. Cette délégation se réjouit de prendre connaissance du document qui sera présenté par M. Martinez et lui souhaite plein succès dans la tâche ambitieuse et importante qui l'attend.

Pour conclure son intervention, la délégation suisse a la joie d'annoncer au Comité son intention de participer à l'exposition commémorative qui sera présentée dans une année dans le hall d'entrée du VIC. Cette exposition commémorera le cinquantième du Comité ainsi que le 50^e anniversaire du premier vol habité dans l'espace. À cette occasion, la Suisse exposera entre autres des feuilles d'aluminium qui ont été déployées sur la Lune par l'équipage d'Apollo 11. Cette expérience innovatrice avait été développée par l'Université de Berne et avait permis de déterminer la composition isotopique du vent solaire.

Monsieur le Président, estimés délégués, merci de votre attention.

Le PRÉSIDENT : Je vous remercie, Mme Archinard pour votre déclaration de la part de la Suisse. *[interprétation de l'anglais]* : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Algérie, M. Kedjar.

M. A.- S. KEDJAR (Algérie) : Merci, Monsieur le Président. La délégation algérienne voudrait vous féliciter chaleureusement pour votre élection à la Présidence du COPUOS ainsi que les membres du Bureau, vous assurer de sa coopération et vous souhaiter plein succès dans l'accomplissement de votre mandat.

Notre gratitude va à Mme Mazlan Othman et aux autres membres du Bureau des affaires spatiales pour la préparation de la documentation et la bonne organisation des présentes assises, ainsi qu'aux experts qui ont participé et contribué aux progrès encourageants dans différentes activités du domaine spatial, en particulier dans les pays en développement.

Permettez-moi également de rendre hommage à votre prédécesseur, Son Excellence l'Ambassadeur Arévalo Yepes, pour sa présidence avisée du Comité durant la biennie 2008-2009 et pour son initiative prometteuse intitulée "Vers une politique spatiale des Nations Unies", en espérant qu'il continuera à mettre son expérience au service du Comité.

Ma délégation saisit cette occasion pour exprimer son appui à la demande de la Tunisie d'accéder au Comité en tant que membre à part entière et espère que cette demande sera entérinée au cours de cette session.

Monsieur le Président, l'Algérie participe régulièrement aux travaux du Comité et de ses deux Sous-Comités et contribue de façon constructive à la promotion des activités spatiales pour le développement socio-économique et le bien-être des populations. Elle saisit cette occasion pour faire part des activités mises en œuvre depuis 2006 par l'Agence spatiale algérienne au titre du programme spatial national.

Permettez-moi d'informer le Comité sur l'état d'avancement des projets issus du premier bilan triennal 2007-2009 de ce programme dans les trois domaines principaux d'activités, à savoir les applications spatiales, la formation recherche et la coopération.

Les applications spatiales sont basées essentiellement sur l'utilisation de la télédétection et l'utilisation GPS et des systèmes d'information géographique dans les secteurs ci-après.

L'aménagement du territoire. L'ASAL a effectué une cartographie utilisant l'imagerie satellitaire au 200 000 et 1/10 000^e couvrant une wilaya pilote qui sera étendue à l'ensemble de la zone d'étude de plus de 20 millions de km² répartis sur 20 wilayas. Un système d'information géographique utilisant l'imagerie satellitaire à haute résolution a été développé dans 12 wilayas pour

aider à la décision en matière de suivi et d'évaluation des instruments d'urbanisme et des programmes d'habitat d'urbanisme et qui a fait l'objet d'une formation dispensée par l'ASAL.

Les catastrophes naturelles, les activités de prévention et de gestion réalisées par l'ASAL dans ce cadre ont fait appel à l'imagerie ALSAT-1 téléchargée à partir de la station de réception et de contrôle implantée au Centre des techniques spatiales d'Arzo.

Concernant les feux de forêts, les images ALSAT-1 ont joué un rôle important dans le suivi de ce phénomène depuis 2003 et le traitement de ces images durant l'été 2009 a permis d'estimer les surfaces parcourues par les incendies de forêts. Un système de prévention et de gestion des incendies de forêts validé par la Direction générale des forêts a été réalisé dans une zone pilote dans l'ouest du pays qui sera généralisé à l'ensemble des zones concernées.

Les inondations, en collaboration avec le Ministère de l'intérieur et des recherches en eau, l'ASAL a mis en place un dispositif de prévention et d'alerte précoce basé sur un programme d'élaboration de cartes de risques d'inondation sur l'ensemble des bassins versants utilisant l'imagerie satellitaire et des systèmes d'information géographique.

Concernant la lutte antiacridienne, l'Algérie a engagé une coopération sud-sud en collaboration avec les pays du Sahel, Burkina Faso, Gambie, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, et avec la Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région occidentale. Cette coopération de caractère préventif a consisté à identifier à partir de l'imagerie satellitaire les zones à forte activité chlorophyllienne en période de rémission pour un suivi périodique des zones grégarigènes. L'ASAL a également développé un système d'aide à la décision en période d'invasion.

Concernant la désertification, une cartographie de la sensibilité de la désertification 1/200 000 a été réalisée par télédétection sur une superficie de plus de 27 millions d'hectares, de la steppe algérienne, couvrant 12 wilayas. Ce travail, en voie de validation, est conçu comme un service d'aide à la décision pour le secteur de l'agriculture.

Concernant la formation et la recherche. Les premières soutenances de mémoires de magister ont été enregistrées en 2009 au niveau de l'École doctorale des technologies et applications spatiales créée en avril 2007 dans le cadre du programme spatial national. Cette école compte actuellement plus d'une centaine d'étudiants répartis dans quatre domaines, instrumentation spatiale, télécommunication et informatique spatiale,

traitement d'images et systèmes d'information, et télécommunication spatiale.

Par ailleurs, en 2009, deux étudiants ont bénéficié d'une formation au niveau magister au Centre régional africain des sciences et des technologies spatiales en langue française, CRASTLF, dont l'Algérie est membre fondateur. À noter le renforcement de la coopération sud-sud avec l'Inde dans le domaine de la formation au niveau master s'agissant des applications de la télédétection et des systèmes d'information géographique pour la gestion des ressources naturelles.

Concernant la coopération régionale, elle a été marquée par la troisième Conférence algérienne Leadership Conférence 2009 sur les sciences et technologies spatiales au service du développement durable qui s'est déroulée à Alger du 7 au 9 décembre 2009, organisée par l'ASAL avec l'appui du Bureau des affaires spatiales. Cette rencontre qui s'est tenue sous le haut-patronage de M. le Président de la République Abdelaziz Bouteflika, a vu la participation de 142 experts venus de dix pays dont six d'Afrique et d'organisations internationales et régionales. La quatrième Conférence africaine ALC se tiendra au Kenya en 2011.

Dans l'intervalle de la troisième session ALC a abouti à des recommandations importantes dont on retiendra notamment : le renforcement des capacités nationales et régionales autour d'objectifs prioritaires pour l'Afrique ; le lancement d'une coopération régionale autour de projets pilotes basés sur des sujets communs avec l'appui d'institutions africaines concernées par l'activité spatiale ; la prise en charge des thèmes tels que la gestion des catastrophes, la sécurité alimentaire, les changements climatiques et leur impact sur le développement.

En marge de cette conférence, deux accords de coopération ont été signés. Le premier entre l'ASAL et le Bureau des affaires spatiales pour la mise en place du bureau d'appui régional UN-SPIDER chargé de l'exploitation de l'information d'origine spatiale de gestion des catastrophes et des interventions d'urgence pour la région Afrique du Nord et Sahel. Le deuxième accord avec les agences spatiales de l'Afrique du Sud, de l'Algérie, du Kenya et du Nigeria et qui porte sur le projet ARMC, African Resources Management, pour une constellation de satellites africains d'observation de la Terre consacrée à la connaissance, à la gestion des ressources naturelles et à l'environnement.

La réunion de travail tenue à Abuja au Nigeria les 13 et 14 avril 2010 a permis de convenir

d'un plan d'action pour la mise en œuvre de ce projet.

Concernant l'observation de la Terre, la délégation algérienne note que les données satellitaires à haute résolution sont actuellement cédées ou mises à la disposition du grand public sans aucune restriction ni réglementation. Or, ces données peuvent être utilisées à des fins malveillantes et hostiles pour porter atteinte à la sécurité des populations et des États. La délégation algérienne estime que ce sujet qui touche à la sécurité devrait être inscrit à l'ordre du jour du Comité et du Sous-Comité juridique en vue d'initier un débat approfondi pouvant déboucher sur des propositions visant la réglementation de la vente, de la distribution et de la diffusion sur le net de données satellitaires à haute et très haute résolution.

La définition et la délimitation de l'espace extra-atmosphérique et l'utilisation de l'orbite géostationnaire, la délégation algérienne estime que le principe du premier arrivé premier servi pour l'attribution de positions orbitales pénalise les pays qui souhaitent profiter des avantages des technologies spatiales mais qui n'en ont pas encore les capacités.

L'application des cinq traités sur l'espace. L'Algérie a ratifié les trois instruments ci-après, le Traité de l'espace de 1967, la Convention sur la responsabilité internationale pour les dommages causés par les objets spatiaux, la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique. À cet égard, la création d'un registre national d'immatriculation des satellites est en cours d'approbation et sa mise en œuvre est envisagée dans un avenir proche.

S'agissant de l'Accord sur le sauvetage et le retour des astronautes et la restitution des objets lancés dans l'espace, une réflexion a été engagée sur l'éventuelle adhésion de l'Algérie à cet instrument.

Pour ce qui est de l'échange général d'information sur les législations nationales relatives à l'exploration et à l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, des efforts sont entrepris au niveau national pour introduire et vulgariser l'outil spatial et ses aspects réglementaires au niveau de tous les secteurs d'activité concernés.

Enfin, concernant le projet de protocole sur les questions spécifiques aux objets spatiaux dans la Convention sur les garanties internationales pour les équipements mobiles, l'Algérie a participé aux travaux d'UNIDROIT qui se sont déroulés à Rome en décembre 2009 et en mai 2010. Elle a réitéré sa demande de voir le caractère de service public d'intérêt général pour les systèmes satellitaires des

pays en développement reconnu et consacré par le protocole.

Je vous remercie de votre attention.

Le PRÉSIDENT : Je vous remercie aussi, M. Kedjar pour votre déclaration de la part de l'Algérie.

[interprétation de l'anglais] : Compte tenu du temps dont nous disposons, les autres interventions prévues au titre du point 5 de l'ordre du jour seront reportées et nous les entendrons cette après-midi.

Je voudrais maintenant vous signaler que j'ai reçu une demande de la part du Directeur du Bureau des affaires spatiales en ce qui concerne la possibilité de prendre la parole devant le Comité durant la séance de ce matin. Conformément aux dispositions habituelles, je voudrais inviter la Directrice du Bureau des affaires spatiales, Mme Mazlan Othman pour qu'elle prenne la parole devant le Comité. Vous avez la parole, Madame.

Mme M. OTHMAN (Bureau des affaires spatiales) *[interprétation de l'anglais]* : Je voudrais vous souhaiter à tous la bienvenue à cette cinquante-troisième session du Comité. Je vous remercie de me donner l'occasion de prendre la parole pour vous parler des activités du Bureau au cours de l'année écoulée. Mais auparavant, je voudrais souhaiter la bienvenue à Dumitru Dorin Prunariu de la Roumanie qui vient d'assumer la Présidence des deux prochaines sessions du Comité. Je vous souhaite la bienvenue et c'est un grand plaisir pour moi que de retrouver ainsi un vieil ami. Je suis convaincu que le Comité continuera d'obtenir d'excellents résultats sous votre direction.

Je voudrais également souhaiter la bienvenue à Nomfuneko Majaja d'Afrique du Sud et à Raimundo González-Aninat du Chili et les féliciter à l'occasion de leur élection comme premier vice-Président et deuxième vice-Président Rapporteur du Comité.

Je voudrais également vous assurer que le secrétariat cherchera à faciliter votre tâche dans toute la mesure du possible.

Je voudrais également remercier Ciro Arévalo Yepes de Colombie, Suvit Vibulsresth de la Thaïlande et Filipe Duarte Santos du Portugal pour l'excellent travail qu'ils ont réalisé à la Présidence et à la vice-présidence du Comité durant la période 2008-2009.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, j'ai le plaisir maintenant de vous signaler certains aspects clés du travail réalisé par le Bureau des affaires spatiales dans le contexte de ses

priorités opérationnelles et vous dire également ce que l'on s'attend à ce que le Bureau puisse réaliser pour 2010-2011.

Les responsabilités du Bureau envers le Comité et ses organes subsidiaires ont tenu le Bureau et en particulier la Section des services au comité d'action de la recherche très occupés au cours de l'année écoulée. Comme d'habitude, le Bureau a fourni toute la gamme des services nécessaires pour faciliter les travaux du Comité et, lorsqu'on lui a demandé de le faire, il a fourni une aide à propos de questions d'organisation ou autres. Le secrétariat continue d'avoir des problèmes en matière de documentation ou continue de manquer parfois de temps, mais je suis sûre qu'avec votre aide, le Bureau saura s'adapter à l'évolution des besoins du Comité.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, au cours de l'année écoulée, le Bureau a continué d'appuyer diverses initiatives visant à dégager les responsabilités du Secrétaire général et à permettre de mieux comprendre les traités des Nations Unies et les principes concernant l'espace extra-atmosphérique. C'est avec plaisir que je peux vous dire que les États membres ont continué de fournir de l'information concernant les projets liés aux activités concernant l'espace extra-atmosphérique. Tous les renseignements reçus par le Bureau dans le cadre de la Convention sur l'enregistrement sont publiés et diffusés dans le cadre de la série de documents ST/SG/SER.E et au titre de la résolution 1721B dans la série A/AC.105/INF.

À l'heure actuelle, il y a plus de mille documents contenant des renseignements sur les objets lancés dans l'espace. Des documents d'enregistrement et un index en ligne des objets lancés dans l'espace peuvent être consultés sur le site web du Bureau.

Comme par le passé, le Bureau continuera d'être très actif auprès des États membres et des organisations internationales pour appuyer l'enregistrement des objets spatiaux et renforcer les pratiques d'enregistrement. À cette fin, le Bureau a préparé un formulaire type d'enregistrement que les États peuvent utiliser lorsqu'ils fournissent des renseignements au titre du Traité et de la résolution 1721B. Ce formulaire qui est élaboré sur la base des pratiques traditionnelles en matière d'enregistrement ainsi que les recommandations figurant dans la résolution 62/101 est maintenant accessible par internet.

Les autres mesures réalisées par le Bureau dans le cadre de l'application des traités incluent le suivi des lancements et de la dégénérescence des objets spatiaux, la mise en service d'une ligne

d'appel d'urgence disponible 24h/24 permettant d'obtenir des renseignements sur les rentrées d'objets spatiaux, etc.

Monsieur le Président, le Bureau réalise des activités qui ont pour objectifs spécifiques de promouvoir la compréhension, l'acceptation et la mise en œuvre du régime juridique international de l'espace extra-atmosphérique. Les deux principales activités en cours sont le publi-annuel sur le droit juridique et la préparation d'un cours de base sur le droit spatial.

À l'heure actuelle, le Bureau prépare un atelier sur l'espace qui aura lieu avec la collaboration du Gouvernement de la Thaïlande et la GISTDA. Cet atelier devrait avoir lieu à Bangkok du 16 au 19 novembre. Nous voudrions remercier, pour son offre généreuse, l'Agence spatiale européenne qui a fourni des fonds supplémentaires afin de permettre la tenue de cet atelier. Celui-ci devrait pouvoir continuer la série des ateliers de ce type qui se caractérisent par une grande réussite dont notamment le dernier qui avait eu lieu en République islamique d'Iran en novembre 2009. Les actes de l'atelier seront accessibles sur le site web.

L'élaboration du programme d'étude sur le droit de l'espace a également bien avancé. Un groupe d'experts s'est réuni à Téhéran en novembre 2010 pour examiner le projet de programme en tenant compte des commentaires et des observations provenant du Comité et des États membres. La structure et le contenu du premier projet de programme d'étude en matière de droit de l'espace a été harmonisé. Le travail se poursuivra cet été pour renforcer les ressources en matière de références de certains des modules et le Bureau devrait pouvoir communiquer aux États membres le projet de programme d'étude durant la 50^e session du Sous-Comité des affaires juridiques en 2011.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, renforcer l'utilisation de la science et de la technologie spatiales et de leurs applications est bien entendu une des priorités du programme des applications spatiales du Bureau. À l'heure actuelle, les principaux domaines thématiques du programme incluent la gestion des ressources naturelles, le suivi environnemental, le développement des technologies et de la science spatiales, le changement climatique et la météorologie spatiale.

Face aux nouveaux besoins qui apparaissent, le programme a lancé de nouvelles initiatives. La première est l'initiative sur la technologie spatiale fondamentale qu'on appelle BSTI. Elle a pour objectif d'aider les États membres à renforcer leurs capacités. La deuxième initiative est l'initiative

spatiale technologique humaine qui cherche à assurer la participation des pays en développement aux activités scientifiques réalisées dans la Station spatiale internationale. Davantage de détails à propos de ces activités vous seront fournis par l'expert des applications spatiales dans la déclaration qu'il présentera au Comité.

En ce qui concerne le mécanisme de coordination régionale, c'est avec plaisir que je peux vous signaler l'appui que le Bureau a fourni aux efforts entrepris par les États membres en Afrique, en Amérique latine ainsi que dans les Caraïbes pour ce qui est du travail de préparation de la VI^e Conférence spatiale des Amériques. Nous avons en effet fourni un appui financier pour permettre la tenue des réunions organisées par le secrétariat provisoire.

Le Bureau a également soutenu la réalisation d'un atelier sur le droit de l'espace qui s'est tenu en Équateur en mai 2010.

Le Bureau a également activement appuyé la tenue de la troisième Conférence de leadership africaine en matière de sciences et de technologies spatiales qui a eu lieu en décembre 2009 en Algérie.

En Asie-Pacifique, le Bureau a établi d'étroites relations avec APSCO et APRSAF qui sont d'importants mécanismes de coopération de la région.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, SPIDER et l'initiative sur les systèmes globaux de navigation par satellite sont d'excellents exemples du travail entrepris par le Bureau. Au cours de l'année écoulée, le Bureau a continué de s'acquitter de ses responsabilités en tant que secrétariat exécutif de l'ICG. Pour profiter du travail déjà réalisé lors des réunions précédentes, y compris la quatrième réunion qui avait eu lieu à Saint-Petersbourg en septembre 2009, le Bureau se prépare à fournir ses services à l'occasion de la cinquième réunion de l'ICG qui sera coorganisée par l'Union européenne et l'Italie à Turin du 18 au 22 octobre 2010.

Le Bureau poursuit également un programme sur les applications du système mondial de navigation par satellite qui vise à permettre aux pays en développement de profiter de ce type d'activité. Le programme inclut l'organisation de cours de formation sur les applications du GNSS. Il s'agit également d'aider les centres régionaux d'éducation spatiale affiliés aux Nations Unies à s'acquitter de leurs obligations en centre d'information ICG. On travaille également en étroite collaboration avec les experts en matière de GNSS pour mettre au point un programme de formation correspondant qui sera présenté dans les centres régionaux à l'avenir.

Rien que cette semaine, le Bureau a soutenu la tenue de la réunion du groupe A de l'ICG qui a eu lieu le 7 juin, et la cinquième réunion du Forum des fournisseurs le 8 juin, ainsi que la cinquième réunion de l'ICG du 9 juin.

Le Bureau voudrait profiter de cette occasion pour remercier les États-Unis d'Amérique pour leur contribution financière généreuse grâce à laquelle on a pu réaliser toute une gamme d'activités concernant l'ICG.

En ce qui concerne la plateforme mondiale sur la gestion des catastrophes, c'est avec plaisir que je peux vous dire que l'application du programme SPIDER est également tout à fait conforme aux attentes. Au cours des cinq premiers mois de cette année, nous avons déjà réalisé plusieurs activités. Nous avons organisé des missions consultatives, techniques aux Maldives, en République dominicaine, au Chili et à Haïti. Nous avons renforcé la formation continue sur le portail d'accès à SPIDER.

Nous avons réalisé différentes activités de vulgarisation et nous avons fourni une aide dans le cadre de 17 situations d'urgence soit quatre de plus que pour l'ensemble de l'année 2009. Cette aide a été fournie dans le cadre du système d'aide spatiale qui permet d'assurer un accès universel, rapide et efficace aux technologies et à l'information spatiales afin de permettre de réagir rapidement en cas de crise. Il s'agit de faire en sorte que nous puissions fournir un appui efficace à toutes les situations de crise.

En réponse aux demandes que nous avons reçues durant la dernière réunion du Sous-Comité scientifique et technique, je voudrais vous faire savoir que nous sommes en train de mettre sur pied le cours d'aide spatiale dans le cadre du fonds fiduciaire existant, et cela nous permettra d'acquérir rapidement et directement la formation spatiale pour fournir une aide humanitaire et d'urgence dans les cas où les mécanismes existants ne sont pas suffisamment à la hauteur de la tâche.

Le programme SPIDER, comme vous le savez, est financé principalement par des ressources extrabudgétaires, ressources en espèces ou en nature. Nous remercions tout particulièrement l'Autriche et l'Allemagne pour leur appui et pour leurs engagements financiers.

Je note également avec plaisir que la Croatie, l'Équateur, l'Allemagne, la République de Corée, l'Espagne et la Turquie ont contribué aux activités réalisées par SPIDER. Nous invitons tous les États membres à envisager de contribuer à ce programme.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, le Bureau continue de coordonner et de renforcer la coopération interinstitutions dans les activités spatiales au sein du système des Nations Unies en organisant la réunion interinstitutions des Nations Unies sur les activités spatiales qui est le principal mécanisme de coordination du système des Nations Unies pour assurer une meilleure coopération dans le cadre des activités liées à l'espace. Cette réunion s'est tenue pour la treizième fois à Genève du 10 au 12 mars 2010. Elle a été accueillie par l'UIT.

Dans ce contexte, on m'a fait savoir que l'on s'était entendu pour mettre davantage l'accent sur la coordination des activités spatiales par les entités des Nations Unies pour réaliser le travail requis relativement aux différents modules de la Conférence sur le développement durable. Le rapport du Secrétaire général sera un outil très utile en cette fin d'année prochaine. Une autre chose et les rapports qui ont été établis entre notre Bureau, l'Organisation météorologique mondiale et la Convention-cadre sur le changement climatique.

Le rapport de la réunion interinstitutions et le rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités spatiales dans le cadre du système des Nations Unies et notant quels sont les résultats anticipés pour la période 2010-2011 ont été distribués aux délégués durant la présente session du Comité.

En outre, le Bureau, de concert avec la Commission économique pour l'Afrique, joue le rôle de coprésident du groupe de travail sur l'information géographique des Nations Unies pour la période 2010-2011. L'UNGIWG est un organe de coordination interinstitutions des Nations Unies qui a été créé en 2000 pour mettre sur pied l'infrastructure de données spatiales nécessaire pour assurer un développement durable.

À l'heure actuelle, 450 experts provenant de quelques 35 départements, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies contribuent aux activités de l'UNGIWG. En 2009, le Bureau a accueilli la dixième séance plénière de l'UNGIWG à Bonn où l'on a discuté de la mise en œuvre de l'initiative spéciale sur les données spatiales.

En ce qui concerne la conscientisation de la population en ce qui concerne les avantages de l'espace, le Bureau continue de réaliser des activités destinées au grand public et aux jeunes. L'année dernière, on peut citer le dixième anniversaire de la Déclaration de l'Assemblée générale sur la Semaine spatiale et il y a différentes manifestations qui ont été organisées à la Rotonde du Centre international de Vienne ainsi qu'au Planétarium de Vienne. Le

Bureau remercie toutes les organisations qui ont contribué à faciliter l'organisation de ces manifestations.

En 2011, on célébrera le 50^e anniversaire du Comité, la 50^e session du Sous-Comité juridique et le 50^e anniversaire des vols spatiaux humains. Différentes activités sont en cours de planification et c'est ainsi que le Bureau voudra marquer ces dates historiques. On aura notamment une grande exposition qui aura lieu dans la Rotonde du Centre international de Vienne en juin 2011.

De nombreux États ont déjà dit être intéressés à participer à cette exposition, et la coordination des activités est déjà très avancée. On peut citer également l'organisation d'une table-ronde de haut niveau le premier jour du Comité, le lancement d'une collection unique de messages d'explorateurs spatiaux actuels ou anciens qui seront transmis à la nouvelle génération, la présentation d'une série spéciale de timbres des Nations Unies et l'occasion également de goûter la nourriture spéciale utilisée dans l'espace.

Le Bureau organise deux réunions à midi avec des délégations qui souhaitent participer à des activités de cette nature. La première aura lieu vendredi 11 juin et l'autre lundi 14 juin. Des détails supplémentaires seront fournis aux délégations par le Président et dans le fond de la salle.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, en ce qui concerne le fait de suivre ses priorités, le Bureau s'appuie sur les indications que lui donnent les États membres mais il lui faut aussi disposer de ressources financières et humaines suffisantes et il lui faut pouvoir compter sur l'engagement et la coopération active de toutes les parties prenantes.

L'un des instruments qu'utilise le Bureau pour voir quelles doivent être ses priorités est le cadre stratégique du programme sur les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. Ce cadre nécessite que le Bureau s'engage à respecter certains outils spécifiques et atteigne certains résultats et on utilise alors les indicateurs de réussite.

Les prochains indicateurs de réussite concernant l'exercice biennal 2012-2013 seront examinés par le Comité des programmes et de la coordination, le CPC, de concert avec le Bureau et cela se fera d'ailleurs cette après-midi et la semaine prochaine également. À cette fin, le Bureau voudrait inviter le Comité à examiner le document et à fournir tous les commentaires qui pourraient lui paraître appropriés afin que le Bureau puisse les communiquer au Comité du programme et de la coordination.

En ce qui concerne les ressources, comme vous le savez tous, notre programme est financé par le budget ordinaire et sur la base également de contributions volontaires en espèces ou en nature. En 2009, l'Autriche, la Croatie, l'Allemagne, le Japon, les États-Unis et l'Agence spatiale européenne ont fourni des contributions en espèces d'une valeur totale d'environ un million de dollars. L'Autriche, l'Italie, l'Allemagne, la République de Corée et la Turquie fournissent des services d'experts associés et d'experts de haut niveau.

Le Bureau a également bénéficié de contributions en nature reçues de gouvernements ou d'autres partenaires qui coorganisent certaines activités avec le Bureau. La valeur approximative de ces contributions en nature pour la période 2008-2009 a été évaluée à environ 1 500 000 dollars.

Je voudrais donc remercier chaleureusement tous nos donateurs pour cet appui et pour leurs contributions. Comme on le voit bien, les contributions en espèces ou en nature restent un élément essentiel si l'on veut assurer la réalisation du programme de travail du Bureau. Je suis convaincue que le Bureau pourra continuer de compter sur votre générosité.

Je voudrais maintenant parler de nos ressources humaines. De toute évidence, la capacité du Bureau de remplir sa tâche dépend de la compétence et de l'expérience de ses employés. C'est avec plaisir que je vais examiner avec vous les mouvements survenus dans le domaine du personnel au cours de l'année écoulée. Le membre le plus récemment arrivé dans notre équipe est Mme Aygul Duysenhanova de l'Ouzbékistan. Elle a travaillé pendant plusieurs années à Bangkok à l'ESCAP. Je vous avais déjà signalé, par le passé, durant les réunions du Sous-Comité scientifique et technique et du Sous-Comité juridique sur les mouvements du personnel, on peut citer la nomination de M. Takao Doi du Japon comme expert sur les applications spatiales et chef de la section des applications spatiales.

On a également la mutation latérale de M. Werner Balock de l'Autriche et de Mme Antonella Bini, qui ont été mutés à la section des applications spatiales. Il y a également la nomination de M. Shirish Ravan de l'Inde, M. Michael Leitgab de l'Autriche et Mme Natalie Epler de l'Allemagne, ainsi que de M. Yusuf Hascicek de la Turquie et M. Ahmed Osman de l'Autriche à UN-SPIDER. Le Bureau devrait également pouvoir compter sur les services d'un deuxième expert principal de la Turquie.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, permettez-moi pour terminer de vous assurer de la détermination de mon Bureau à mieux

conscientiser la population aux besoins en matière spatiale. Il s'agit surtout pour nous de renforcer les capacités des pays en développement à profiter des avantages pouvant découler des applications spatiales. Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie pour cette déclaration riche d'enseignements. Je voudrais faire savoir aux délégués que nous allons continuer et espérons terminer l'examen du point 5 de l'ordre du jour, "Débat général", cette après-midi.

Maintenant, nous allons passer aux exposés techniques. Nous allons entendre le premier exposé présenté par les États-Unis d'Amérique et nous entendrons le Major Général Helms qui nous présentera un document intitulé "La spatio-conscientisation dans l'espace".

Mme S. J. HELMS (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Mesdames et Messieurs, Mesdames et Messieurs les délégués. Je suis le Général Major Susan Helms. Je suis Directrice de la politique et de la planification au Commandement stratégique des États-Unis. Je suis très heureuse de me retrouver devant vous aujourd'hui en tant que représentante des États-Unis.

Le Commandement stratégique des États-Unis est très honoré aujourd'hui d'avoir la possibilité de prendre part à ces discussions car notre commandement vise à jouer un rôle moteur pour la surveillance, pour le traçage, pour la surveillance, pour le traçage des objets spatiaux mais il s'agit également pour nous de fournir des informations sur la situation dans l'espace au Gouvernement des États-Unis, à différentes agences civiles mais également à des entités commerciales et internationales.

L'année dernière, j'avais présenté les perspectives des États-Unis et notamment la façon dont nous envisageons l'après collision qui a eu lieu en 2009 entre un satellite de communication commercial et un satellite russe non opérationnel. Aujourd'hui, je vais vous dire ce qui s'est passé depuis ainsi que les mesures que nous avons adoptées pour améliorer la transparence dans notre travail et pour mettre à disposition le plus d'informations à différentes nations. Je voudrais souligner notamment les améliorations dans le domaine du partage des informations pour améliorer la sécurité mais également les opérations les plus sûres possibles dans l'espace.

Les États-Unis sont très engagés à respecter les principes permanents, notamment le Traité de l'espace extra-atmosphérique de 1967 qui fournit les lignes directrices d'un accès libre de l'utilisation de l'espace par toutes les nations à des fins

pacifiques. Nous pensons que toute collision dans l'espace menace toutes les nations. Elle menace leurs possibilités d'explorer l'utilisation de l'espace à de telles fins.

Au vu de ces principes, les États-Unis ont renforcé leurs capacités en termes de partage d'information du domaine de l'environnement. Nous voulons maintenir la sécurité des opérations spatiales à long terme. Pour cela, nous avons besoin de renforcer la coopération internationale.

Pour mener à bien les opérations spatiales, il est indispensable de mieux comprendre l'environnement spatial ainsi que les changements permanents qui ont lieu. Lorsque je vous avais parlé l'année dernière, le Commandement stratégique des États-Unis et le Centre d'opérations conjoint de l'espace suivaient plus de 19 000 objets quotidiennement. Aujourd'hui, nous en sommes à 21 000 avec une augmentation de 2 000 par an.

En plus de ces objets que l'on peut suivre à la trace, il y en a environ un millier qui sont des satellites actifs. Qui plus est, il y a également un nombre encore indéterminé de petits débris qui ne peuvent véritablement donner lieu à des estimations orbitales fiables. Malgré leur petite taille, ces petits débris peuvent causer beaucoup de dégâts aux satellites et peuvent endommager les opérations. Cette dernière année, les nations spatiales ont effectué 70 lancements en mettant en orbite plus de 100 satellites. Ces changements si fréquents dans l'environnement spatial nécessitent un suivi très très précis, jour par jour, de notre capacité et de nos opérations.

Il est indispensable donc d'avoir une image, d'avoir un tableau pratiquement en temps réel, mais c'est de plus en plus difficile car l'espace est de plus en plus encombré. Aujourd'hui, nous devons relever un grand nombre de défis pour améliorer notre capacité de prédiction. Les États-Unis certes possèdent un réseau très large de capteurs, de stations de surveillance de l'espace, mais aucune nation n'a, de façon isolée, les ressources ou même les capacités géographiques pour suivre la trace de ces objets.

Par conséquent, il est indispensable d'avoir une idée beaucoup plus précise de la situation dans l'espace. Pour cela, nous avons besoin de renforcer la coopération et le partage d'informations. Un partage d'informations efficace nécessite une harmonisation, une harmonisation dans nos normes, dans notre vocabulaire, dans nos formats de données, dans nos unités. En cela, cela représente déjà un grand défi.

Nous travaillons au niveau des États et au niveau des opérateurs commerciaux et nous essayons d'harmoniser ces normes et ces

procédures mais nous voyons que c'est une tâche pratiquement insurmontable.

La sécurité, évidemment, continue d'être une priorité pour nous. Notre capacité spatiale aujourd'hui sous-tend un grand nombre d'intérêts, notamment d'intérêts commerciaux et les procédures d'échange d'informations doivent veiller également à maintenir une transparence et une véritable intégrité dans le partage de ces informations entre nos partenaires. Pour cela, encore une fois, nous avons besoin d'harmoniser nos normes et nos modèles de données.

Comme je l'ai dit déjà l'année dernière devant vous, le Commandement stratégique des États-Unis a étudié la façon dont nous pouvons mieux éviter et mieux prédire les collisions au vu des enseignements que nous avons tirés pendant la collision et après la collision de février 2009. Les États-Unis ont toujours été leader dans la définition et dans l'identification des menaces dans l'espace, et nous avons mis en place un certain nombre de mesures de transparence et de mesures de confiance. En plus de ces améliorations internes, nous avons également étoffé notre personnel, nous avons étoffé notre capacité technique pour mieux prévoir ces changements, pour mieux prévoir ces collisions. Ces changements nous ont permis de mieux analyser l'orbite des objets dans l'espace ainsi que les possibles collisions.

L'année dernière, j'avais présenté des informations sur un site web où les utilisateurs enregistrés ou immatriculés peuvent trouver des données satellitaires et je suis heureuse de vous dire que cette année notre Commandement stratégique maîtrise ce site internet. Vous voyez ici l'adresse. L'objectif de ce site internet est de mettre à disposition le plus largement possible des informations sur les positions des satellites et sur leur position orbitale.

Nous maintenons cette base de données avec d'autres bases de données et ce pour mener des analyses qui nous permettraient de prévoir des rapprochements entre les objets et, le cas échéant, de fournir des notifications aux opérateurs satellitaires pertinents. Cette base de données contient un historique des événements passés et nous avons également le système Two Lines elements sets, ainsi que des données sur l'usure ou le déclin des orbites, sur les dates de rentrée, et tout cela nous le faisons à titre gracieux.

Nous avons également un service qui s'appelle un service avancé qui est conçu pour aider aux opérations, pour aider à la navigation et aux opérations dans l'espace pendant les phases de lancement et pendant les opérations après la mise en orbite. Pour permettre un meilleur échange de

données, nous devons renforcer les partenariats, les coopérations, et notamment par le biais d'accords écrits, officiels, formels, entre les propriétaires de satellites et les opérateurs, entre les fournisseurs de lancement et d'autres partenaires. Avec de tels accords, les entités peuvent demander des éléments de soutien pour leurs opérations et, à ce moment-là, sur la base de ces accords, nous pouvons fournir ces données, dans la mesure, évidemment, de nos ressources disponibles.

Il s'agit également d'échanges d'informations bilatérales. C'est un nouvel aspect de notre programme pour renforcer la coopération. Par ce processus d'accord, nous espérons avancer vers un dialogue sur l'harmonisation des terminologies, sur l'harmonisation des formats de données. Ce type d'accord vient d'être lancé. Nous avons une expérience qui n'est pas encore très étoffée mais néanmoins nous avons déjà vu les premiers signes positifs. Dans le cadre de tels accords, nous pouvons également travailler avec nos centres d'opérations que l'on appelle les GISPOK pour réduire les risques de collisions.

Nous avons également mis en place un service de troisième niveau qui est le processus de notification d'urgence. Il y a des occasions où deux objets peuvent s'approcher de façon trop dangereuse et pour éviter une collision possible, récemment nous avons commencé à envoyer des notifications de situation potentiellement dangereuse aux propriétaires de satellites et aux opérateurs, et ce par le biais de lignes directrices bien formatées.

Lorsque le GISPOK prévoit un rapprochement dangereux entre deux objets dont l'un est un satellite en activité, nous essayons le plus rapidement possible de notifier, d'avertir l'opérateur de ce satellite concerné et de fournir un temps prévu, un temps d'approche possible, ainsi qu'un certain nombre de paramètres. Nous analysons les orbites de tous les satellites en activité et nous avons des données qui sont cataloguées quotidiennement. À la suite de quoi nous avons récemment réussi à augmenter à 20 voire même 30 notifications de rapprochements dangereux par jour. Nous avons augmenté notre capacité de fournir des informations et ce en temps voulu aux propriétaires et aux opérateurs de par le monde. Par exemple, lorsque les opérateurs fournissent des données de positionnement ou des plans de manœuvre de leurs satellites, le GISPOK peut réévaluer la prévision de rapprochement en utilisant cette information et en fournissant des résultats réactualisés.

Nous avons bien amélioré notre travail de partage d'informations. Malheureusement, nous savons très bien qu'il s'agit de petits pas le long d'une route très très longue. Nous pouvons

améliorer les services que nous rendons et d'ailleurs, les retours d'informations des utilisateurs nous aident beaucoup, les retours d'informations notamment que nous recevons sur le site internet.

Le Commandement stratégique a actuellement lancé des échanges techniques avec des experts européens et les nations spatiales et ce pour envisager les possibilités d'augmenter la coopération dans le partage de informations. Nous avons besoin de votre assistance pour assurer des notifications en temps voulu. Le Département d'État des États-Unis a l'intention, dans les semaines à venir, de prendre contact avec toutes les nations spatiales pour veiller à ce que le GISPOK possède les bonnes informations, possède les bonnes données au niveau des gouvernements mais au niveau également des opérateurs de satellites du secteur privé. Durant l'année qui va venir, dans les deux ans qui viennent, notre équipe va continuer à prendre contact avec des partenaires internationaux et commerciaux pour renforcer ce dialogue mais également la mise en place de ces accords dont je vous ai parlé.

Les États-Unis ont reconnu que la collision de 2009 et d'autres événements causés par des débris représentaient un véritable signal d'alarme. Il est indispensable, maintenant nous en avons pleinement conscience, de revoir la façon dont nous appréhendons nos opérations dans l'espace. Nous devons promouvoir les opérations spatiales les plus responsables possibles et ce de la part de toutes les entités spatiales.

Aucun utilisateur de l'espace ne devrait être victime d'une collision causée par des débris, collision qui pourrait être évitable. Les États-Unis soutiennent la mise en place de programmes d'information pragmatiques sur une base volontaire ainsi que de mécanismes de renforcement de la confiance. Nous sommes grandement encouragés par l'orientation qu'a prise le Sous-Comité scientifique et technique et notamment par son souhait de lancer une étude pluriannuelle sur une viabilité à long terme des activités de l'espace extra-atmosphérique. Il s'agit d'un forum qui va fournir une véritable possibilité de coopération avec d'autres membres et de nouveaux venus dans le domaine spatial.

Un élément tout à fait crucial pour améliorer notre travail c'est le recours aux meilleures pratiques. Il s'agit de bonnes pratiques qui pourraient servir de modèle pour la mise en place et l'élaboration de lignes directrices pour la réduction des risques de collisions dues aux débris en orbite. Ces bonnes pratiques pourraient également servir à harmoniser la terminologie, les normes, pourraient permettre de publier des informations sur les positions des satellites et ces bonnes pratiques

pourraient éviter à l'avenir des situations d'urgence grâce à la mise à disposition de notifications qui seraient claires et compréhensibles pour tous.

En tant que résident de la Station spatiale internationale pendant 210 jours, je comprends très bien l'importance du partage d'informations et la coopération internationale. Heureusement, nous avons bien avancé dans nos discussions sur l'amélioration de cette coopération, de cette transparence et les États-Unis attendent beaucoup des discussions à venir sur la promotion de la viabilité à long terme des activités spatiales.

Pour terminer, j'aimerais exprimer ma reconnaissance la plus chaleureuse pour ceux qui m'ont permis d'intervenir devant vous. C'est pour moi un grand plaisir que d'être présente ici devant vous. Au sein du Commandement stratégique des États-Unis, nous pensons qu'il y a de bonnes possibilités de collaboration, de dialogue, pour que toutes les nations puissent utiliser l'espace à des fins pacifiques. Merci beaucoup.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Mme Helms, pour votre intervention. Je voudrais savoir s'il y a des questions, s'il y a des réactions à cet exposé. Il y a une question, le représentant de l'Iran.

M. M. A. TARABZOUNI (Arabie saoudite) [*interprétation de l'anglais*] : Merci de me donner la parole et merci au Major Général pour son intervention qui était tout à fait passionnante.

Quelle est la taille des objets ? Vous parlez de 21 000 objets en 2009. Quelle est leur taille ? Est-ce que ce sont des petits objets ? Pour le millier d'objets dont vous avez parlé, ça nous savons, ce sont des satellites. Mais pour les autres, ce sont des objets de quelle taille ? Pour être sûr de bien comprendre la question, c'est la taille minimum des débris que vous suivez.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Mme Helms.

Mme S. J. HELMS (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Si un objet plus grand que 10 cm. Si la taille dépasse 10 cm, nous pouvons le suivre à la trace.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Y a-t-il d'autres commentaires ? Nous allons entendre la deuxième présentation, le représentant du Canada qui va parler de l'indice de sécurité 2010.

M. C. JARAMILLO (Canada) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Mesdames et Messieurs les délégués, je suis le gestionnaire du projet pour le projet indice

de sécurité spatiale. Je suis basé au Canada et je fais partie d'un grand consortium.

Avant de vous parler plus en détail de ce projet, je voudrais ici remercier le Gouvernement du Canada et la délégation du Canada pour leur aide à ce projet et pour avoir facilité cette présentation. Je voudrais également mettre en exergue le travail extraordinaire qui a été effectué par Secure World Foundation pour améliorer la viabilité. Leur engagement envers ce projet nous a permis, année après année, de développer, de travailler sur cet index de sécurité.

Qu'est-ce que c'est que cet index ? Il s'agit d'un consortium international qui vise à faciliter le dialogue, promouvoir la transparence par des recherches basées sur des faits qui sont non biaisés sur les activités spatiales. Il s'agit d'analyses des activités.

Sur quoi nous basons-nous ? Quelles sont les conditions préalables à notre travail ? À savoir que le régime international qui vise à régir les activités spatiales est obsolète et n'est pas suffisant pour relever les défis actuels et les lacunes des activités spatiales. Non seulement, il s'agit de critères insuffisants et obsolètes maintenant, mais ce depuis longtemps également. Les activités spatiales avancent et se développent chaque année de façon très rapide et l'écart entre ces activités et le cadre réglementaire se creuse.

Deuxième principe de base c'est que la diversité d'acteurs qui ont un intérêt direct dans l'espace a changé de par les années. Pendant la guerre froide, c'étaient les acteurs étatiques qui étaient très impliqués et maintenant nous avons des ONG, les représentants de l'industrie évidemment, les gouvernements, les programmes civils et militaires. Mais le spectre des activités crée de nouveaux défis, de nouvelles difficultés qu'il faut résoudre. Il est indispensable d'encourager le dialogue entre tous ces acteurs.

Et enfin, sans doute peut-être l'aspect le plus important, c'est le fait que la sécurité dans l'espace extra-atmosphérique est une condition préalable fondamentale pour permettre les autres activités de l'espace extra-atmosphérique. Il y a par exemple des activités telles que l'exploration planétaire, les services commerciaux ou le suivi des catastrophes naturelles. Néanmoins, toutes ces activités seront menacées s'il n'y a pas au départ un environnement sûr dans lequel on peut travailler.

Un des premiers résultats de notre travail est une publication annuelle qui essaye de retracer les avancées. Nous sommes fiers de venir de diffuser l'édition 2010 de cette publication et il y a des exemplaires ici à l'extérieur, vous pouvez vous servir. Ce que nous espérons c'est qu'en fournissant

un tableau d'ensemble, un instantané des événements pour une année donnée, nous espérons inciter les différents acteurs à se réunir autour d'une table pour discuter de ce que peut être la viabilité dans les activités extra-atmosphériques pour avoir un terrain d'entente. Nous espérons le faire grâce à cette publication. Nous parlons de l'année calendaire qui précède la diffusion, donc ici dans cette publication, vous aurez toutes les activités pour l'année 2009, de janvier à décembre 2009.

La façon dont nous envisageons nos publications dans le cadre de notre index, nous nous basons sur le Traité de 1967. Il s'agit d'un accès sûr et viable pour tous. Il s'agit également d'être exempté de menaces, de ne pas être soumis à des menaces. Il s'agit de principes de base et nous pensons que l'accès à l'espace ne doit pas être limité pour quelque acteur que ce soit et ne doit pas être basé sur le principe du premier arrivé premier servi.

Nous travaillons de façon très très rigoureuse pendant toute l'année. Nous menons à bien des recherches sur les activités qui ont lieu. Nous faisons travailler notamment des étudiants à l'Université Mc Gill. Ensuite, nous menons des consultations en ligne et il y a des centaines d'experts internationaux qui sont invités à prendre part à une enquête électronique pour évaluer ces recherches et y réagir.

Enfin, il y a un groupe de travail qui se réunit tous les ans, juste avant la publication, où des dizaines d'experts spatiaux, du monde entier se réunissent, cette année c'était à Montréal, et qui réagissent à ce projet et à cette première version pour améliorer sa crédibilité et son sérieux.

Nous nous appuyons surtout sur neuf indicateurs ou neuf chapitres qui sont liés à toute activité qui est basée dans l'espace ou basée sur Terre et qui aurait un impact sur l'espace. Cela peut être l'environnement juridique ou physique. Nous suivons également l'impact de ces environnements sur la sécurité dans l'espace pour veiller à ne pas suivre uniquement les événements qui ont un impact négatif sur la sécurité. Nous sommes heureux de voir ce qui peut avoir un impact positif également sur la sécurité de l'espace. Donc, plus d'ouverture, plus de transparence, plus de partage d'informations.

Évidemment, nous suivons tout ce qui peut avoir un impact négatif sur la sécurité. Je vais vous donner un exemple dans un instant.

Nous pouvons détecter également les tendances à long terme même si nous nous focalisons dans nos recherches sur une année calendaire. Il s'agit maintenant déjà de la septième édition. Nous pouvons essayer de déceler un certain

nombre de tendances qui se confirment d'une année sur l'autre. Je vais vous donner un certain nombre d'exemples de cette tendance.

Ces neuf chapitres ou neuf indicateurs peuvent être regroupés en trois grands domaines de préoccupation, en trois grands volets en quelque sorte. Tout d'abord, nous avons les conditions de l'environnement de fonctionnement. Qu'est-ce que c'est que cet environnement de fonctionnement ? Il s'agit de l'environnement physique des activités spatiales mais également de l'environnement juridique qui est tout à fait lié évidemment au développement des activités spatiales pour différents acteurs.

Le deuxième grand domaine de préoccupation c'est la quantité et la diversité des acteurs. Il y a des ONG, il y a des industriels. Maintenant il y a toute une pléthore d'acteurs qui sont impliqués dans ces activités spatiales et le fait que je vous parle ici devant vous, cela montre bien la diversité des acteurs qui sont impliqués dans le domaine spatial, d'où la nécessité d'avoir des mécanismes pour améliorer la viabilité des activités dans l'espace.

Troisième domaine de travail, c'est la militarisation potentielle de l'espace, ou l'arsenalisation de l'espace. Ça peut avoir un impact notamment sur les techniques qui pourraient interférer ou s'ingérer de façon hostile dans les activités pacifiques d'autres pays.

En ce qui concerne cet environnement d'opérations, de fonctionnement, il y a d'abord l'environnement physique. L'une des tendances qui s'est confirmée ces dernières années c'est le fait qu'une des plus grandes menaces à la sécurité dans l'espace, les menaces physiques, c'est la présence évidemment de ces débris orbitaux. Comme on vient de l'entendre, même des tout petits objets, des tout petits débris peuvent causer beaucoup de dégâts et ils peuvent détruire ou endommager gravement les engins spatiaux. Qui plus est, le fait que ces débris soient si dangereux, c'est qu'ils ne choisissent pas en quelque sorte leur cible. Le fait que les États contrôlent la fabrication de leurs engins ça ne veut pas dire qu'ils contrôlent la façon dont les débris vont se comporter lorsqu'ils seront fragmentés.

Il y a un certain nombre de lignes directrices pour la réduction des risques débris, mais même si ces lignes directrices étaient appliquées de façon totalement respectueuse, ils sont tout à fait obsolète et cela n'empêcherait pas des centaines et des centaines de petits débris de causer des dégâts.

Autre menace à l'environnement physique, ceci est lié à la demande croissante de partage d'informations. Évidemment, ça a été une question

polémique à cause de la nature sensible ou militaire de certaines de ces informations, mais ce que nous voyons c'est que de plus en plus d'acteurs poussent et essaient de faire pression pour que ce partage d'informations ait lieu, que ce soit pour des acteurs commerciaux ou d'autres, pour mieux suivre la situation notamment en termes de débris.

Lorsque l'on parle d'environnement, on parle d'environnement juridique également. Ce que nous avons vu ces dernières années en travaillant sur cet index, c'était le manque de consensus quant à un instrument transversal ou universel qui régirait les activités. Ce que nous avons vu, au contraire, ce serait plutôt des États qui ont des réglementations au niveau national. Cependant, on ne peut qu'espérer qu'il y ait plus d'harmonie entre les États et ce pour arriver à élaborer des instruments multilatéraux.

Ceci étant dit, évidemment, il y a un certain nombre de propositions qui sont actuellement examinées et qui pourraient avoir une portée internationale. Ce que nous suivons actuellement c'est le projet de traité PPWT qui a été coparrainé par la Chine et la Russie. Il a été présenté en 2008. Malheureusement, il n'a pas fait l'objet du consensus nécessaire et il a fait l'objet d'un certain nombre de réticences, de résistances de la part d'un certain nombre d'États parties et lors de la Conférence sur le désarmement ça n'a pas donné lieu à un traité.

L'année dernière, le Canada a proposé également à la Conférence du désarmement, des garanties sur les activités spatiales. Plutôt qu'un traité, ce que propose le Canada c'est trois principes sur lesquels on pourrait baser, fonder un instrument, un code de conduite ou un traité. Il s'agirait d'interdire l'utilisation d'armes dans l'espace extra-atmosphérique et d'interdire la vente d'armes qui pourraient être utilisées dans l'espace extra-atmosphérique. Mais il s'agit également de travailler sur un code de conduite.

En général, lorsque l'on parle du Code de conduite européen, on utilise toujours le terme volontaire et on dit toujours que les États membres peuvent y adhérer volontairement. C'est un bon argument, mais ce qu'on pourrait penser c'est que même si l'on a un traité contraignant, il est volontaire pour ce qui est de l'adhésion d'un pays, même si le fait de ne pas en appliquer les dispositions peut avoir diverses répercussions.

Donc il convient de voir si une quelconque de ces trois propositions pourra obtenir un appui suffisant de la part des États pour pouvoir acquérir une portée universelle. Mais, néanmoins, il y a eu une préoccupation qui a été exprimée. Cela pourrait entraîner certains blocages dans un sens où ces pays

pourraient essayer de favoriser leurs propres traités et leurs propres positions en négligeant les autres.

Le nombre et la diversité des acteurs augmentent d'année en année et c'est une tendance qui va très certainement se confirmer. Le nombre d'acteurs spatiaux va augmenter à un rythme exponentiel et il y a à l'heure actuelle dix États qui possèdent des capacités de lancement autonomes. Plus de 60 pays ou consortiums ont des actifs spatiaux. C'est un nombre qui va continuer d'augmenter d'ici peu ce qui va encore imposer des contraintes supplémentaires à l'environnement.

Cela peut avoir des répercussions négatives en matière de sécurité dans l'espace, mais positives aussi. Positives parce que s'il y a plus d'acteurs dans l'espace, il y a davantage de parties prenantes qui sont vivement intéressées à préserver les utilisations pacifiques. Mais c'est également négatif parce que l'espace est déjà congestionné et les ressources pour ce qui est des orbites basses sont limitées. De plus, il y a des États qui ont déjà fait part de leurs préoccupations quant au manque d'équité inhérent à un système où les attributions d'orbites sont données simplement à ceux qui s'imposent les premiers et il n'y a pas seulement les acteurs étatiques qui sont concernés, mais le secteur commercial est très actif.

La semaine dernière, une entreprise privée a lancé FACLON-9 et c'est quelque chose de tout à fait révolutionnaire parce que cela ouvre la voie au secteur commercial pour lui permettre de fournir des services par exemple au Gouvernement américain pour que celui-ci puisse lancer des véhicules permettant de communiquer avec la Station spatiale internationale.

L'arrivée du secteur commercial va poser d'autres questions juridiques et des questions d'ordre politique également.

Troisième domaine thématique, c'est la question de l'arsenalisation de l'espace et de sa militarisation. Il faut faire une distinction entre ces deux termes qu'on utilise souvent de façon interchangeable alors que ce n'est pas le cas. La militarisation de l'espace, on la connaît depuis un certain nombre d'années. Mais l'État reste non arsenalisé et ça c'est quelque chose de très important à préserver. Là encore, il y a certains développements qui sont liés à cette tendance. Je reviendrai là-dessus dans un instant.

Voilà là simplement un exemple type de développement que nous couvrons dans l'indice. Par exemple, en 2009, on a la collision de COSMOS-3, on a l'examen de politique spatiale des États-Unis, on a le projet de code de conduite, on a l'appel lancé afin de garantir en matière de sécurité. Les principaux exploitants de satellites ont

créé une coalition pour ne pas avoir à dépendre exclusivement des gouvernements, et puis il y a Boeing qui a réalisé un test. Il s'agissait d'une arme à laser aéroportée. Ça c'est très important pour deux raisons. D'abord, cela montre les possibilités en matière de partenariat public-privé et deuxièmement, même si ce n'est pas une arme basée dans l'espace, on pourrait utiliser des technologies du même type à l'avenir. Et puis, l'Iran a lancé son satellite national.

Et puis, il y a d'autres choses que l'on va continuer à suivre de près dans les éditions suivantes de l'Indice spatial sur la sécurité.

Je voudrais vous inviter à consulter le site www.spacesecurity.org et vous pouvez également les volumes qui ont déjà été publiés, par exemple le volume 2010 sera bientôt disponible mais vous pouvez déjà consulter jusqu'à 2009.

Nos partenaires sont la Fondation Secure World, la Fondation Simons et nous avons l'appui du Gouvernement canadien c'est-à-dire du Ministère des affaires étrangères.

Pour terminer, je dirais que le domaine spatial et ce que l'on utilise pour en assurer la viabilité reflètent les nécessités de la gouvernance mondiale. Mais l'interdépendance ne va qu'augmenter d'année en année. Donc, il est important que nous puissions mettre au point des mécanismes nous permettant de tirer tous les avantages possibles de l'espace sans compromettre la sécurité de l'environnement. À cette fin, nous, les partenaires participant à cet indice, espérons pouvoir apporter notre contribution au débat grâce à cette publication. Merci beaucoup.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci, M. Jaramillo, pour cet exposé. Vous pourrez poser des questions à M. Jaramillo à ce sujet pendant la pause, parce que nous n'avons pas le temps autrement.

Je voudrais rappeler aux délégués que cette après-midi, nous aurons quatre exposés techniques et nous allons également poursuivre l'examen des points 5, 6 et 7 de l'ordre du jour. Si le temps le permet nous examinerons également les points 8 et 9, rapports des Sous-Comités scientifique et technique et juridique. Et puis, je voudrais également rappeler aux délégués qu'à 18 h 15, après la séance de l'après-midi, nous aurons un exposé qui sera fait par l'Agence spatiale italienne et ensuite, un buffet sera offert dans la salle Mozart. Tous les délégués sont invités à y participer. D'ailleurs vous trouverez les invitations dans vos pigeonniers.

Je voudrais vous rappeler également qu'à 14 h 15, nous pourrions voir un clip vidéo japonais.

Avant de lever la séance de ce matin, je voudrais donner la parole au représentant de la Tunisie pour le troisième exposé technique qui sera fait par M. Tarek Kechida. Il s'agit des activités de la Tunisie dans le domaine satellitaire.

M. T. KECHIDA (Tunisie) : Merci, Monsieur le Président. Avant tout, c'est avec honneur que je voudrais vous féliciter à l'occasion de votre élection. Aussi, je félicite Messieurs les vice-présidents à cette même occasion.

Monsieur le Président, le réseau des télécommunications de la Tunisie est doté de commutateurs multifonctions à haut débit qui assurent en même temps le trafic téléphonique de l'internet et du multimédia. Le segment de la téléphonie mobile assurant une couverture totale du pays a connu une évolution grâce à la concurrence dès 2002 avec l'introduction d'un deuxième opérateur de téléphonie mobile qui a permis d'enregistrer des résultats qui se caractérisent par une nette progression.

Toujours dans ce même cadre de l'amélioration de l'infrastructure des télécommunications, une nouvelle licence a été attribuée qui ouvre le réseau à toutes les technologies et services de large bande disponibles, tels que le 3G, le fixe, les services radio électriques.

Les points forts de notre infrastructure sont son évolution continue de sa mise en place pour permettre le haut débit. À cet effet, on a eu un accroissement de 73% d'accès numérique pendant l'observation des années 2008-2009.

Le deuxième fort c'est le cadre juridique approprié et une libéralisation progressive qui ont contribué à la diversification des services taxés et à la réduction des coûts au profit des citoyens et des entreprises.

On peut observer selon ce diagramme le nombre d'abonnements de mobiles. On a atteint une densité pratiquement de 99% en mobiles. On voit bien que le nombre d'utilisateurs internet est multiplié par quatre entre les années 2004 et 2009. Ainsi, un accroissement considérable pour le haut débit.

C'est avec plaisir, Monsieur le Président, que je vous présente le classement de la Tunisie. Selon le neuvième Rapport mondial sur les technologies de l'information du Forum mondial économique des années 2009-2010, la Tunisie est classée première en Afrique et 39^e parmi 133 pays. On observe bien la relation entre espace et technologies de l'information et de la communication. C'est la propagation des ondes électromagnétiques dans l'espace, ces ondes électromagnétiques sont

porteuses de l'information et de la communication qui sont des fréquences.

À cet effet a été créée l'Agence nationale des fréquences le 15 janvier 2001 qui est l'acteur principal dans la gestion des fréquences et plus particulièrement elle notifie au Bureau des radiocommunications de l'Union internationale des télécommunications les assignations de fréquences susceptibles d'avoir des incidences au niveau international, comme elle veille à la protection des intérêts nationaux dans le domaine de l'utilisation des fréquences radioélectriques enregistrées et des positions orbitales réservées à la Tunisie.

Tout d'abord, je présente quelques participations de la Tunisie aux activités satellitaires relatives au réseau des technologies de l'information et de la communication.

La Tunisie est membre de l'Organisation arabe des satellites de communication qui a été créée en 1976 par les États membres de la Ligue arabe. Une station terrienne ARABSAT se trouve à la région de Tunis qui assure en premier lieu la supervision et le contrôle permanent de l'orbite géostationnaire des satellites lancés et ceux en exploitation. Elle assure aussi la gestion et l'exploitation des services radiodiffusion dont il y a 340 canaux TV, et 160 stations radio) ainsi que des services de télécommunications à large bande (voix, données, IP, etc.).

La Tunisie est aussi un membre de RASCOM parmi 45 pays Africains. RASCOM qui est l'organisation commerciale intergouvernementale de communication par satellite qui a pour objectif de doter le continent africain d'une infrastructure de télécommunications capable de répondre aux besoins identifiés des pays africains.

La Tunisie est aussi membre de l'Organisation Internationale de télécommunications par satellites (ITSO) créée depuis 1970 parmi 150 pays. Il est à noter que cette organisation basée à Washington, assure le transport des services de technologies de l'information et de la communication (voix, données et vidéo...) à travers le satellite Intelsat. Donc la Tunisie bénéficie des services et des liaisons internationales.

Toutefois, je tiens à ajouter les conventions établies avec les organisations EUTELSAT, Atlantic Bird pour diffuser les canaux TV et programmes des stations radio tunisiennes qui sont

ouvertes à l'Amérique du nord et à l'Europe. Ainsi, on a une position orbitale réservée au profit de la Tunisie par l'Union internationale des télécommunications. Sachant que la Tunisie est un membre de l'Union internationale des télécommunications, les caractéristiques de base de la position orbitale de la Tunisie fixée par le bureau radio de l'UIT sont représentées par le tableau susmentionné.

Permettez-moi, Monsieur le Président, de lancer quelques résultats afférents aux changements climatiques suite aux travaux d'étude effectués en étroite collaboration avec l'UIT par le biais du groupe de travail. En fait, l'UIT travaille en étroite collaboration avec ses membres pour diriger, pour parvenir à un climat neutre industrie des TIC. Il est estimé que les TIC contribuent pour environ 2 à 2,5% des gaz à effet de serre. Ces pourcentages sont susceptibles de croître, que les TIC deviennent plus largement disponibles, alors que, dans le même temps, les TIC peuvent considérablement aider à réduire les changements climatiques par :

- l'utilisation des données provenant des systèmes de télédétection active et passive par satellite pour la surveillance du climat, la prévision des catastrophes, leur détection et l'atténuation des effets négatifs des changements climatiques ;
- l'implantation de réseaux de capteurs à base sur la RFID et télémétrie ;
- la promotion des réseaux de télécommunications de nouvelles générations où on peut réduire la consommation d'énergie jusqu'à 40% ;
- la collaboration à distance et plus particulièrement le travail à distance ;
- les systèmes de transport intelligents.

En conclusion, on peut voir que la Tunisie répond à l'initiative du Sommet mondial sur la société de l'information et de la communication selon l'initiative de Genève 2003 et l'agenda de Tunis 2005, qui sont relatives à une infrastructure satellitaire à large bande met en exergue le rôle des satellites dans la fourniture des technologies de l'information et de la communication (TIC).

[Enregistrement interrompu].

La séance est levée à 13 h 5.